

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°18-2022-12-006

PUBLIÉ LE 16 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations 18 /

18-2022-11-21-00005 - SKM_C250i22121510380 (46 pages) Page 4

Direction Départementale des Territoires 18 / SCAP

18-2022-12-13-00002 - Arrêté n° DDT-2022-439 portant dérogation préfectorale individuelle à titre temporaire à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes de PTAC exploités par la société GEDIPAL pour le compte de l'entreprise ANTARGAZ (3 pages) Page 51

18-2022-12-15-00001 - Arrêté préfectoral n° DDT-2022-442 du 15 décembre 2022 relatif à la circulation d'un petit train routier touristique (3 pages) Page 55

Direction Départementale des Territoires 18 / SER

18-2022-12-08-00006 - AP DDT 2022-425 autorisant la pêche de la carpe à toute heure sur le canal latéral à la Loire sur les communes de Cuffy et Apremont-sur-Allier (3 pages) Page 59

18-2022-12-13-00001 - Arrêté n°2022-1644 de prescriptions complémentaires autorisant le conseil départemental du Cher à réduire de manière dérogatoire le débit réservé du barrage de Sidiailles pris en application de l'article R214-44 du code de l'environnement. (3 pages) Page 63

18-2022-12-16-00002 - Arrêté n°DDT-2022-443 appliquant une limitation provisoire de certains usages de l'eau sur le territoire des communes alimentées par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Marche-Boischaut. (5 pages) Page 67

Préfecture du Cher / Direction de l'Action Territoriale

18-2022-12-08-00007 - AP 2022-1605 du 8 décembre 2022 portant dissolution du Syndicat Mixte du Parc des Grivelles de Sancoins (2 pages) Page 73

Préfecture du Cher / Direction des Sécurités et de la Communication

18-2022-12-14-00001 - Arrêté n°2022-1648 portant interdiction temporaire d'un rassemblement festif à caractère musical (teknival, free party, rave-party) dans le département du Cher (2 pages) Page 76

18-2022-12-14-00002 - Arrêté n°2022-1649 portant interdiction de circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes de PTAC et véhicules utilitaires transportant du matériel de sons à destination d'un rassemblement festif à caractère musical (teknival, freeparty, rave party) non autorisé dans le département du Cher (2 pages) Page 79

Préfecture du Cher / Service de Coordination des Politiques Publiques

18-2022-12-12-00002 - 2022-12-01 AP internet des commissaires enquêteurs (2 pages) Page 82

18-2022-12-16-00001 - Arrêté n°2022-1652 du 16 décembre 2022 portant délégation de signature à Mme Christine DIACON directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire .odt (2 pages)

Page 85

Direction Départementale de l'Emploi, du
Travail, des Solidarités et de la Protection des
Populations 18

18-2022-11-21-00005

SKM_C250i22121510380

Arrêté N° 2022-1539 du 21/11/2022
Accordant la médaille d'honneur du Travail

Le préfet du Cher,
Officier de l'ordre national du mérite,

Vu le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret du 29 juillet 2022 portant nomination de M. Maurice BARATE, préfet du Cher ;

A l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2023 ;

Sur proposition de Madame la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations du Cher (DDETSPP) ;

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame ANDRÉ Nathalie**
Coordinatrice Clients, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur AURAT Cyril**
Responsable administratif, CENTRE DE GESTION AGREE BREIZHBERRY, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à VENESMES
- **Madame AYOUL Sophie**
Assistante de l'Ingénieur GPA, ASB Aérospatiale Batteries, BOURGES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-BOIS
- **Monsieur BAHUREL François**
Cadre, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Madame BASSET Stéphanie**
Technicienne du service médical, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,
BOURGES.
demeurant à VASSELAY

- **Madame BAUDRON Nathalie**
Secrétaire assistante, TERRITORIA, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Madame BERGÉ Céline**
Assistante qualité produits process, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à NOZIERES

- **Madame BERRY Sara**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Madame BERTIN Isabelle**
Responsable administrative, BROCHARD SAS, BOURGES.
demeurant à SAINTE-SOLANGE

- **Monsieur BILLARD Walter**
Grutier, REVIVAL DERICHEBOURG, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à CERBOIS

- **Madame BLANCHARD Audrey**
Animatrice, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-LA-PREE

- **Madame BLANQUE Karen**
Assistante rh, JACOBI CARBONS FRANCE, VIERZON.
demeurant à VOUZERON

- **Monsieur BONNARD Jérôme**
Charcutier, SARL BERNARD VERDIER, BUE.
demeurant à VINON

- **Monsieur BONNEMORT Michel**
Technicien travaux, SODEXO ENERGIE ET MAINTENANCE, GUYANCOURT.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER

- **Madame BONNOT Virginie**
Employée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS

- **Madame BONTEMPS Dina-Maria**
Hôtesse de caisse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER

- **Madame BOONE Valérie**
Directrice, MAISON DE RETRAITE du COSAC, LA CHARITE-SUR-LOIRE.
demeurant à GRON

- **Monsieur BORDERIEUX Clément**
Conseiller en protection sociale et patrimoniale, LA MÔNDIALE GROUPE, BOURGES.
demeurant à SAINT-DOULCHARD

- **Monsieur BOSCARDIN Fabrice**
Conducteur spl, TRANSPORTS LEVEQUE, VIERZON.
demeurant à ARCAÏ
- **Monsieur BOSC Aymeric**
Responsable projets Lean, ASB Aérospatiale Batteries, BOURGES.
demeurant à MENETOU-COUTURE
- **Monsieur BOSI Rodolphe**
Ajusteur, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à SAINTE-MONTAINE
- **Madame BOUCHARD Armelle**
Directeur d'Etudes, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à GARDEFORT
- **Madame BOURGEOIS Anne-Laure**
Employée de banque, CAISSE REG CREDIT AGRI MUTUEL CTRE LOIRE, BOURGES.
demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
- **Monsieur BRACQ Sébastien**
Coordinateur commercial, BROCHARD SAS, BOURGES.
demeurant à MOULINS-SUR-YEVRE
- **Monsieur BRIANT Laurent**
Technicien production, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur BROSSAT Vincent**
Chef de Projet, 3 C FRANCE, CHAPELLE D'ANGILLON (LA).
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Monsieur BRUNET Jean-Marc**
Mètreur, TECHNI MURS 18, BOURGES.
demeurant à TOUCHAY
- **Madame CAMUZAT Marie-Pierre**
Chargée de clientèle, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
- **Madame CARON Béatrice**
Conductrice de machine, PARAGON TRANSACTION, COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
demeurant à BANNAY
- **Madame CATIER Marie**
Aide soignante, ASS DEP AMIS PARENTS PERSONNES HAND MENT, URZY.
demeurant à TORTERON
- **Madame CELERIN Magali**
Technicienne de laboratoire, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à PRECY
- **Monsieur CHAUMEAU Olivier**
Mètreur - conducteur de travaux, ENTREPRISE ELVIN, BENGNY-SUR-CRAON.
demeurant à PLAIMPIED-GIVAUDINS

- **Madame CHESTIER Emmanuelle**
Gestionnaire supply chain iris, PARAGON IDENTIFICATION, ARGENT-SUR-SAULDRE.
demeurant à VAILLY-SUR-SAULDRE
- **Monsieur CHOLLET Frédéric**
Responsable travaux planification, APRR, LEVET.
demeurant à LEVET
- **Madame CHOSSADE Florence**
Responsable logistique, LEROY MERLIN, SAINT DOULCHARD.
demeurant à ALLOGNY
- **Madame CIVRAIS Bernadette**
Auditeur Qualité, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à FARGES-EN-SEPTAINE
- **Madame CLAVIER Corinne**
Cariste, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANs.
demeurant à HENRICHEMONT
- **Madame CLAVON Stéphanie**
Conseiller bancaire, HSBC CONTINENTAL EUROPE, FUSSY.
demeurant à ARGENT-SUR-SAULDRE
- **Monsieur COIMBRA Fernando**
Agent de fabrication, NEXANS INDUSTRIAL SOLUTIONS FRANCE, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur COMINO Christophe**
Promoteur des ventes, LA BROsse & DUPONT MAISON, LONGUEIL-SAINTE-MARIE.
demeurant à BOURGES
- **Madame COMPAIN Christine**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à ORVAL
- **Monsieur COSSON Franck**
Directeur commercial, BROCHARD SAS, BOURGES.
demeurant à TROUY
- **Monsieur COULANGE Léandre**
Ouvrier de maintenance, CEMENTS CALCIA, BEFFES.
demeurant à SANCERGUES
- **Madame COULON Armelle**
Gestionnaire de paies, KPMG, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur DABERT Christophe**
Responsable transport, BROCHARD SAS, BOURGES.
demeurant à SAINT-ELOY-DE-GY
- **Madame DA COSTA BERNARDO Maria**
Agent de service, ONET SERVICES, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur DALONNEAU Rodolphe**
Technicien de laboratoire, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à GRON
- **Madame DAMERON Anaïs**
Auxiliaire de vie à domicile, VYV3 BOURGOGNE, DIJON.
demeurant à LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
- **Monsieur DANGERON Didier**
Responsable de cour, BOISCHAUT MATERIAUX, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à DREVANT
- **Madame DA SILVA Maria**
Artisan couturière, ROUSSEAU COUTURE, VIGNOUX-SUR-BARANGEON.
demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-COURT
- **Monsieur DAVID Jérôme**
Technicien de contrôle, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Madame DAVOUST Carole**
Responsable relation clientèle, CSF, COSNE-D'ALLIER.
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame DEBROYE Valérie**
Cadre Action sociale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER, BOURGES.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur DE CAMPOS GONÇALVES José Carlos**
Opérateur Montage Essais, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS,
VIERZON.
demeurant à BRINAY
- **Monsieur DECREQUY Alexandre**
Opérateur cn, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à LA CHAPELLE-D'ANGILLON
- **Madame DECROIX Adeline**
Agent de lotification, AFF ST FLO, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-CHER
- **Madame DEJEAN Nathalie**
Agent administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à BERRY-BOUY
- **Monsieur DEJOUX Philippe**
Responsable de pose menuiseries, ATM, SAINT-GERMAIN-DU-PUY.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Madame DELA PORTE Sabine**
Gestionnaire de Production, ROSINOX SAS, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur DE OLIVEIRA Stéphane**
Préparateur montage moteurs, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur DE RANCOURT Rémi**
Coordinateur commercial, BROCHARD SAS, SAINT-GERMAIN-DU-PUY.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-BOIS
- **Madame DESABRES Emeline**
Conseiller de clientèle, SOCIETE GENERALE, PARIS 9.
demeurant à PIGNY
- **Madame DESCOUT Francine**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à BEDDES
- **Monsieur DESRATS Philippe**
Technicien de Production, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à SAINT-ELOY-DE-GY
- **Madame DEVAUX Nathalie**
Opératrice polyvalente, LE VERDIER - Entreprise Adaptée, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-AMAND-MONTROND
- **Madame DEVILLERS Vanessa**
Agent de fabrication polyvalent, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Madame DUBOST Sarah**
Manager stratégique, URSSAF CENTRE, BOURGES.
demeurant à BERRY-BOUY
- **Madame DUHAN Emilie**
Secrétaire, EUROVIA CENTRE LOIRE, LE SUBDRAY.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur ECHELARD Frédéric**
Technicien en Automatismes, ESTEVE SAS, RIANNS.
demeurant à RIANNS
- **Madame ESTEVES Stéphanie**
Employée commerciale, CSF, SAINT-GERMAIN-DU-PUY.
demeurant à MOULINS-SUR-YEVRE
- **Madame FAGART Stéphanie**
Contrôleur assermenté, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER, BOURGES.
demeurant à VASSELAY
- **Monsieur FEDILA Rachid**
Employé de magasinage, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame FERREIRA Natacha**
Responsable Relation clientèle et prospection, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur FILIPPI Fabrice**
Directeur d'Agence, PROJELEC, BOURGES.
demeurant à SAINT-ELOY-DE-GY

- **Monsieur FRANÇOIS Daniel**
Chauffeur SPL, REVIVAL DERICHEBOURG, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à SAINT-CAPRAIS
- **Monsieur FRANZON Yves**
Agent sécurité autoroutière, APRR, LEVET.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHER
- **Madame FRAPPIER Aurélie**
Gestionnaire Conseil, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER, BOURGES.
demeurant à ARCAY
- **Madame FRIGOLS Carole**
Conseillère de vente, BOISCHAUT MATERIAUX, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-AMAND-MONTROND
- **Madame FUMOLEAU Aline**
Conseiller retraite back office, CARSAT CENTRE, BOURGES.
demeurant à ANNOIX
- **Madame GARRIGUES Evelyne**
Infirmière en soins généraux 2eme grade, CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON,
VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur GASS Stéphane**
Coordinateur commercial, HERCULE LE PARTENAIRE CONSTRUCTIF, SAINT-GERMAIN-
DU-PUY.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Madame GAULTIER Catherine**
Opératrice polyvalente mécanicienne, MOBILIS ENGINEERING, MEREAU.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur GAZEAU Manuel**
Electricien, PROJELEC, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur GILLE Olivier**
Développeur informatique, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur GIRET Romain**
Opérateur polyvalent, ROSINOX SAS, BOURGES.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Madame GITTON Isabelle**
Directeur d'Etudes, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à FEUX
- **Monsieur GOULARD Sébastien**
Responsable technique, PGM MAINTENANCE, MONTIERCHAUME.
demeurant à LURY-SUR-ARNON
- **Madame GOUSSET Savanthong**
Retraitée vendeuse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur GRACZYK Christophe**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à FOECY
- **Madame GRILO Isaurinda**
Employée de ménage, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DU-PUY
- **Monsieur GROND Eric**
Peintre Etanchéiste, TECHNI MURS 18, BOURGES.
demeurant à VIGNOUX-SOUS-LES-AIX
- **Monsieur GROND Thierry**
Chef d'équipe, TECHNI MURS 18, BOURGES.
demeurant à LES AIX-D'ANGILLON
- **Monsieur GUICHAOUA Cyril**
Assistant technique, PGM MAINTENANCE, MONTIERCHAUME.
demeurant à VIERZON
- **Madame GUILLAUMIN Christine**
Responsable d'Equipe Gestion, MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE MNT, PARIS 9.
demeurant à PLAIMPIED-GIVAUDINS
- **Madame GUILLEMOT Stéphanie**
Ouvrière spécialisée, BLANC AERO INDUSTRIES, VIGNOUX-SUR-BARANGEON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur GUIMARD Nicolas**
Leader ajustage montage, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Madame HABERT Angélique**
Employée commerciale, CSF, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Monsieur HAFIT Djamel**
Agent d'accueil, de réception, CTSP CENTRE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur HAZARD Grégory**
Technicien Méthodes, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à PLAIMPIED-GIVAUDINS
- **Monsieur HENNO Didier**
Contremaître, PARAGON TRANSACTION, COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
demeurant à BOULLERET
- **Monsieur HEU Kau**
Secrétaire technique, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à VASSELAY
- **Madame HOUSPIE Valérie**
Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à ALLOGNY

- **Monsieur HOUSSAIS Gilles**
Employé commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à TROUY

- **Monsieur HUET Guillaume**
Responsable produit logistique, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur JACQUET Philippe**
Responsable restauration, SODEXO ENTREPRISES, BOURGES.
demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-MOULON

- **Madame JACQUET Véronique**
Responsable d'exploitation administrative, LE SEYEC, SAINT-MAUR.
demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-MOULON

- **Madame JAOUEN Vanessa**
Responsable rh, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHER

- **Madame JARRET Aline**
Comptable, COGEP, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à BOURGES

- **Madame JOUANNEAU Véronique**
Responsable niveau 2, OFFICE PUBLIC HABITAT DU CHER, BOURGES.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN

- **Madame JOYEUX Sophie**
Chef de service, UNION GESTION ETS CAISSES ASSUR MALADIE, SAINT-FLORENT-
SUR-CHER.
demeurant à BOURGES

- **Madame JOZWIK Marie-Line**
Technicien service desk, ECONOCOM INFOGERANCE SYSTEMES, LE PLESSIS-
ROBINSON.
demeurant à LUNERY

- **Monsieur JUDÉ Sébastien**
Client Service Manager, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à MOULINS-SUR-YEVRE

- **Monsieur KAHOUADJI Jessy**
Gestionnaire, CIMENTS CALCIA, BEFFES.
demeurant à SAINT-LEGER-LE-PETIT

- **Monsieur KHOUDA Jillali**
Responsable Assistance client, ROSINOX SAS, BOURGES.
demeurant à MARMAGNE

- **Madame KOLEBSKI Agnès**
Assistante administration des ventes, JACOBI CARBONS FRANCE, VIERZON.
demeurant à BOURGES

- **Madame LABARRE Nathalie**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE

- **Madame LAGE Nathalie**
Manager Prestations, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER, BOURGES.
demeurant à TROUY
- **Madame LAIGOT Christine**
Directeur Assoc. Dpt Safety, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à NERONDES
- **Madame LALLOIS Linda**
Iprp / technicienne hygiène sécurité, ASSOCIATION DE PREVENTION ET SANTE AU
TRAVAIL DU CHER, BOURGES.
demeurant à MASSAY
- **Madame LAMOUREUX Florence**
Comptable, BROCHARD SAS, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur LANDAIS François**
Opérateur montage pyro, ROXEL FRANCE, LE SUBDRAY.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur LANGLAIS Stéphane**
Expert infrastructures matériel logiciel, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE
MALADIE, ORLEANS.
demeurant à VIGNOUX-SOUS-LES-AIX
- **Monsieur LARDRY Stéphane**
Cadre commercial, BROCHARD SAS, BOURGES.
demeurant à LISSAY-LOCHY
- **Madame LARIPPE Stéphanie**
Assistante de vie, VYV3 BOURGOGNE, DIJON.
demeurant à LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
- **Monsieur LAUREL Frédéric**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame LEBLOIS Olivia**
Infographiste, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur LECLERC Christian**
Opérateur polyvalent, L'ARTISANERIE APEI, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à ORVAL
- **Monsieur LECOUTRE Franck**
Ouvrier professionnel 3 boucherie, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à LUGNY-CHAMPAGNE
- **Monsieur LEDOUX Pierre**
Cadre, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à SAINT-DOULCHARD

- **Madame LEFORT Jennifer**
Formatrice, ASSOCIATION DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DES CHAMBRES DE METIERS ET ARTISANAT ET CHAMBRE DE COMMERCE INDUSTRIEL, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur LE GUEN Julien**
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, PARIS 9.
demeurant à BOURGES
- **Madame LEJUS Dorothée**
Coordinateur de production, BAYER SEEDS SAS, AUTRY-LE-CHÂTEL.
demeurant à ARGENT-SUR-SAUDRE
- **Monsieur LEMAN Mathieu**
Responsable de chantier, CENTRE ELECTRIQUE ENTREPRISE, COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
demeurant à BOULLERET
- **Monsieur LIETAER Laurent**
Responsable projet sous-système équipements de tests, MBDA FRANCE, LE PLESSIS-ROBINSON.
demeurant à ARCAÏ
- **Monsieur MADIER John**
Technicien animalier, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à BRECY
- **Monsieur MALBE Martial**
Boucher Charcutier, SARL BERNARD VERDIER, BUE.
demeurant à VEAUGUES
- **Monsieur MALLIERE Eric**
Responsable cuisine, UNION GESTION ETS CAISSES ASSUR MALADIE, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à BOURGES
- **Madame MANIGAULT - VITRY Aurélie**
Conseillère client particuliers, BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.
demeurant à BOURGES
- **Madame MARCEAU Danielle**
Personnel de nettoyage, ROUSSEAU COUTURE, VIGNOUX-SUR-BARANGEON.
demeurant à VIGNOUX-SUR-BARANGEON
- **Madame MARIE DIT DALET-CABEZOS Sylvie**
Gardiennne et agent d'entretien, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à BRUERE-ALLICHAMPS
- **Monsieur MARIOTAT Christophe**
Chef d'Equipe Peintre Etanchéiste, TECHNI MURS 18, BOURGES.
demeurant à MERY-ES-BOIS
- **Monsieur MARQUES Fabrice**
Support Produits, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS, VIERZON.
demeurant à SAINT-ELOY-DE-GY

- **Monsieur MARTINAGE Patrick**
Manutentionnaire Logistique, DERICHEBOURG PROPLETE, BOURGES.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Madame MARTINAT Evelyne**
Animatrice, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANES.
demeurant à AZY
- **Monsieur MARTINEAU Jean-Marc**
Menuisier charpentier, ENTREPRISE ELVIN, BENGY-SUR-CRAON.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur MARTIN Pascal**
Opérateur, ASB Aérospatiale Batteries, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame MARTIN Sylvie**
Chef comptable, BROCHARD SAS, BOURGES.
demeurant à CORQUOY
- **Madame MAUCOURANT Karine**
Technicienne de laboratoire, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à BRECY
- **Monsieur MAUNOIR Michaël**
Opérateur polyvalent, ROSINOX SAS, BOURGES.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Monsieur MAZOIRE Stéphane**
Conseiller patrimonial, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL SOCIETE A MISSION
(APPLICATION LOI PACTE), NEVERS.
demeurant à MORNAY-SUR-ALLIER
- **Monsieur MELNYCK Fabien**
Technicien d'affaires, PROJELEC, BOURGES.
demeurant à VIGNOUX-SOUS-LES-AIX
- **Monsieur MERCIER Gaëtan**
Cadre commercial, BROCHARD SAS, BOURGES.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Madame MERLIN Stéphanie**
Opérateur polyvalent, L'ARTISANERIE APEI, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-AMAND-MONTROND
- **Madame MICHEL Aurélie**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame MICHOT Lydia**
Aide médico psychologique, MAISON DE RETRAITE du COSAC, LA CHARITE-SUR-
LOIRE.
demeurant à ARGENVIERES
- **Madame MILLET Stéphanie**
Comptable, PARAGON IDENTIFICATION, ARGENT-SUR-SAUDRE.
demeurant à ARGENT-SUR-SAUDRE

- **Madame MIZON Stéphanie**
Approvisionnement, ESTEVE SAS, RIANNS.
demeurant à RIANNS
- **Madame MOREAU Anne-Carole**
Gestionnaire santé, APRIA R.S.A, MONTREUIL.
demeurant à BOURGES
- **Madame MORLAIX Aurélie**
Directrice d'Agence, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
demeurant à MOULINS-SUR-YEVRE
- **Madame MUSETTE Karen**
Agent de fabrication polyvalent, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à MEREAU
- **Madame MUSE Vanessa**
Gestionnaire paie, COGEP, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur NARCIS Jean-Paul**
Chef d'atelier, FRANCE FERMETURES, MASSAY.
demeurant à MEREAU
- **Monsieur NOLMANS Cédric**
Pointeur Certifieur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à LUGNY-CHAMPAGNE
- **Monsieur ORTUNO Frédéric**
Préparateur de commandes, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,
BOURGES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DU-PUY
- **Madame OUBOUSIA Maria**
Employée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur PARENT Fabien**
Technicien méthode, COMATELEC SCHREDER, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à DUN-SUR-AURON
- **Monsieur PASQUE Benoit**
Opérateur commande numérique, CIE ENGRENAGES REDUCTEURS MESSIAN
DURAND, FOURCHAMBAULT.
demeurant à JUSSY-LE-CHAUDRIER
- **Monsieur PATY Christophe**
Opérateur cn, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à ARGENT-SUR-SAUDRE
- **Madame PERRIER Laetitia**
Technico Commerciale, 3 C FRANCE, CHAPELLE D'ANGILLON (LA).
demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

- **Madame PERROT Céline**
Magasinière, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à ARGENT-SUR-SAUDRE
- **Madame PETIT Aurélie**
Comptable, AGC ALLIANCE CENTRE, BOURGES.
demeurant à FUSSY
- **Monsieur PEURTON Pascal**
Contrôleur qualifié, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHER
- **Madame PIAT Emilie**
Gestionnaire de back office, HSBC CONTINENTAL EUROPE, FUSSY.
demeurant à BOURGES
- **Madame PICARD Angélique**
Technicienne Ordonnancement, ESTEVE SAS, RIANNS.
demeurant à MOROGUES
- **Monsieur PICARD Cédric**
Animateur technique en rectification, R-MECA RECTIFICATION, JOUET SUR L'AUBOIS.
demeurant à ARGENVIERES
- **Madame PICARD Sandrine**
Assistante Gestion Industrielle, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANNS.
demeurant à RIANNS
- **Madame PICHOU Ghislaine**
Opérateur accrocheur acm, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à SANTRANGES
- **Monsieur PICHOU Jean-Marc**
Opérateur accrocheur acm, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à SANTRANGES
- **Monsieur PILLON Stéphane**
Technicien de maintenance principale, SODEXO ENERGIE ET MAINTENANCE,
GUYANCOURT.
demeurant à MORTHOMIERS
- **Monsieur PLANTE Jérôme**
Technicienne de laboratoire, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à BAUGY
- **Madame PLUQUIN Anna**
Conseillère technique territoriale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER,
BOURGES.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur PONTES Johnny**
Chargé de conformité, HSBC CONTINENTAL EUROPE, COURBEVOIE.
demeurant à TROUY
- **Monsieur POTIER Jacquelin**
Ingénieur, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à SAINT-CAPRAIS

- **Monsieur POULIN Cyril**
Peintre Etanchéiste, TECHNI MURS 18, BOURGES.
demeurant à VIGNOUX-SUR-BARANGEON
- **Madame POURCEL Nelly**
Assistante services généraux et rh, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à SAINT-AMAND-MONTROND
- **Madame PULVÉRIN Sandrine**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, BOURGES.
demeurant à ARCAY
- **Madame PULVÉRIN Séverine**
Conseillère en économie sociale et familiale, AMASAD, LIGNIERES.
demeurant à BOURGES
- **Madame RAFESTHAIN Isabelle**
Comptable, COGEP, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à MERY-ES-BOIS
- **Monsieur RAULET Nicolas**
Technico commercial sédentaire, REXEL FRANCE, SAINT-GERMAIN-DU-PUY.
demeurant à MENETREOL-SUR-SAULDRE
- **Madame RAYMOND Céline**
Gestionnaire des Biens et Services, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER,
BOURGES.
demeurant à LE SUBDRAY
- **Monsieur RAYNAUD Olivier**
Responsable de production, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à LEVET
- **Monsieur REMINIAC Gael**
Partner Gestion Sociale, KPMG ESC & GS, BOURGES.
demeurant à MARMAGNE
- **Madame RENAULT Gaëlle**
Agent administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DU-PUY
- **Madame RIVIÈRE Marie-Claire**
Technicienne de montage, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE, DOMERAT.
demeurant à SAINT-VITTE
- **Madame ROMERO Martha**
Hôtesse de caisse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Madame ROUSSEAU Catherine**
Agent Logistique, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur SADRIN Thierry**
Expéditionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER

- **Monsieur SAIVEAU Laurent**
Responsable méthodes et achats, RETOTUB, VIERZON.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur SANCHEZ Mickaël**
Directeur Ressources Humaines, NEXTER MUNITIONS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur SARTIN Franck**
Chef d'équipe, SYNERGIE, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-PIERRE-LES-ETIEUX
- **Monsieur SAVIGNY Sébastien**
Collaborateur comptable confirmé, FIDUCIAL CONSULTING, COURBEVOIE.
demeurant à TROUY
- **Monsieur SENG Latine**
Betriebswerker, REHAU TUBE SARL, RAMBOUILLET.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur SIMEUNOVIC Marko**
Programmeur, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Monsieur SIVIEROU Julien**
Technicien animalier, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à GRON
- **Madame SOLA Marie-Laure**
Director Of Client, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à OSMOY
- **Madame SPINEDI Sandrine**
Décasteuse Email four, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur SZANTARUK Gérard**
Magasinier, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DU-PUY
- **Monsieur TAILLANDIER Michaël**
Ingénieur méthodes industrielles, AFF ST FLO, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à VASSELAY
- **Madame TECHER Fabiola**
Technicien de nettoyage, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BOURGES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DU-PUY
- **Monsieur TEILLET Philippe**
Technicien Projeteur, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-CHER
- **Madame TEIXEIRA Maria Da Conceição**
Empaqueteuse, LES SABLES DE NANCAY, NANCAY.
demeurant à NANCAY

- **Monsieur THEBAULT Jacky**
Technicien méthodes, RETOTUB, VIERZON.
demeurant à SAINT-LAURENT
- **Madame THOMAS Aurélie**
Comptable, COGEP, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à BOURGES
- **Madame THOMAS Aurore**
Assistante commerciale, ROSINOX SAS, BOURGES.
demeurant à PIGNY
- **Madame TISSIER Karine**
Assistante de direction, OFFICE PUBLIC HABITAT DU CHER, BOURGES.
demeurant à OSMERY
- **Madame TISSIER Tania**
Comptable, AGC ALLIANCE CENTRE, CHATEAUMEILLANT.
demeurant à CHATEAUMEILLANT
- **Madame TORREZ Laure**
Conducteur pl, TRANSPORTS BERNIS, BOURGES.
demeurant à OSMERY
- **Monsieur TOSTIVINT Frédéric**
Ingénieur, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur TROCHET Francis**
Opérateur congélation, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à VAILLY-SUR-SAULDRE
- **Monsieur TROUVE Nicolas**
Cuisinier, KORIAN Portes de Sologne, VIERZON.
demeurant à BOURGES
- **Madame TURPIN Sandrine**
Zootechnicienne, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à BAUGY
- **Monsieur VÉCHIN Jean-Charles**
Cadre, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à SAINTE-SOLANGE
- **Madame VELTEN Stéphanie**
Secrétaire, HERD BOOK DE LA RACE BOVINE, MAGNY-COURS.
demeurant à NERONDES
- **Monsieur VERNIAUD Roméo**
Chef d'équipe, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à PLOU
- **Madame VÉTOIS Corinne**
Gestionnaire de production/approvisionnement, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à FUSSY

- **Madame VIGIER Céline**
Responsable chargée de clientèle, SA D'H.L.M. FRANCE LOIRE, ORLEANS.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur VILPOUX Loïc**
Agent administratif, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à GENOUILLY
- **Madame VIRLOUVET Nelly**
Opérateur éviscération manuelle, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à BLANCAFORT
- **Madame VOISIN Marielle**
OS 3, BLANC AERO INDUSTRIES, VIGNOUX-SUR-BARANGEON.
demeurant à VIERZON

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Monsieur ALLUCHON Christophe**
Assistant d'exploitation, SOCIETE NIVERNAISE DE VALORISATION SONIRVAL,
FOURCHAMBAULT.
demeurant à CUFFY
- **Monsieur ANTUNES DA SILVA Carlos**
Chaudronnier Soudeur, ESTEVE SAS, RIAN.S.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur AUCLERT Stéphane**
Responsable d'équipe en agence, POLE EMPLOI, ORLEANS.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur AUMARECHAL Michel**
Responsable produit logistique, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à MARMAGNE
- **Madame AUPRETRE Marie-José**
Directeur agence, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
demeurant à BANNAY
- **Madame AUROY PRESLAULT Isabelle**
Assistante de direction, AIDAPHI, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur AUSSAGE Eric**
Convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à CIVRAY
- **Madame BAILLY Aline**
Technicienne Ressources humaines, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur BAILLY Eric**
Technicien maintenance, JELZA EMBOUTISSAGE, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à SAINT-CAPRAIS

- **Monsieur BARRIER Philippe**
Chef d'atelier fabrication, GEORGES MONIN SAS, BOURGES.
demeurant à ALLOUIS
- **Madame BAUDRAND Fabienne**
Cadre Technique, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à FARGES-EN-SEPTAINE
- **Monsieur BAUDU Christophe**
Conducteur de Travaux, TECHNI MURS 18, BOURGES.
demeurant à ALLOUIS
- **Madame BERTON Sylvie**
Secrétaire Médicale, SELARL JEAN DE BERRY, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur BESNARD Laurent**
Gestionnaire emballage-négoce et méthode logistique, DYKA TUBE SAS, LA CHAPELLE-
SAINT-URSIN.
demeurant à BOURGES
- **Madame BESSEMOULIN Nelly**
Femme de ménage, BROCHARD SAS, BOURGES.
demeurant à PLAIMPIED-GIVAUDINS
- **Madame BEURDIN Béatrice**
Comptable conseil, AGC ALLIANCE CENTRE, ORVAL.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX
- **Monsieur BILLARD Philippe**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à LUNERY
- **Madame BLANCHARD Karine**
Responsable niveau 1, OFFICE PUBLIC HABITAT DU CHER, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur BOBIN Eric**
Préparateur de commande, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,
BOURGES.
demeurant à VENESMES
- **Monsieur BONNARD Jérôme**
Charcutier, SARL BERNARD VERDIER, BUE.
demeurant à VINON
- **Madame BONTEMPS Dina-Maria**
Hôtesse de caisse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Monsieur BOSCARDIN Fabrice**
Conducteur spl, TRANSPORTS LEVEQUE, VIERZON.
demeurant à ARCAY
- **Monsieur BREGEARD Christophe**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à COLOMBIERS

- **Monsieur CHAGNON David**
Responsable de chantier, PROJELEC, BOURGES.
demeurant à BERRY-BOUY
- **Madame CHAILLOT Josette**
Employée de bureau logistique, DYKA TUBE SAS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à LEVET
- **Madame CHAMAILLARD Martine**
Opératrice polyvalente, LE VERDIER - Entreprise Adaptée, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-AMAND-MONTROND
- **Madame CHAPELEIRO Maria**
Femme de ménage, SCM DE RADIOLOGIE RASPAIL, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur CHAUMEAU Olivier**
Métreur - conducteur de travaux, ENTREPRISE ELVIN, BENGY-SUR-CRAON.
demeurant à PLAIMPIED-GIVAUDINS
- **Monsieur CHAUSSÉ Cyril**
Technicien Méthodes, NEXTER MUNITIONS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à PLOU
- **Madame CHAUVEAU Isabelle**
Secrétaire médicale, SCM DE MEDECINS V C M, BOURGES.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur CHEVALIER Bernard**
Technicien méthodes, NEXTER MUNITIONS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Madame CLAVIER Christelle**
Assistante technique, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à LEVET
- **Madame CLAVIER Corinne**
Cariste, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANNS.
demeurant à HENRICHEMONT
- **Madame COHADIER Samantha**
Garnisseuse, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Madame COMPAIN Christine**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à ORVAL
- **Madame COMPTE Corinne**
Agent logistique packaging, AFF ST FLO, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à CIVRAY
- **Madame CONSTANT Agnès**
Employée commerciale - hôtesse de caisse, CSF, SAINT-GERMAIN-DU-PUY.
demeurant à VORNAY

- **Madame CONTOIS Dolorès**
Hôtesse de caisse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Madame COUDRIN Nathalie**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à EPINEUIL-LE-FLEURIEL
- **Madame COURTET Armelle**
Assistante développement qualité, HEINEKEN ENTREPRISE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à BRINON-SUR-SAULDRE
- **Monsieur CUBOLA Lorenzo**
Electricien, PROJELEC, BOURGES.
demeurant à TROUY
- **Monsieur DAMILO Serge**
Responsable ressources matérielles & hse, NEXANS INDUSTRIAL SOLUTIONS FRANCE,
MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur DA MOTA CRUZ Antonio**
Maître bâtisseur/maître compagnon principal tp, BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS
REGIONS FRANCE, ORLEANS.
demeurant à SAINT-ELOY-DE-GY
- **Madame DE ALMEIDA Reine**
Céramiste, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Madame DEBROYE Valérie**
Cadre Action sociale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER, BOURGES.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Madame DEHARBE Karine**
Attachée administrative logistique, CTSP CENTRE, BOURGES.
demeurant à GRON
- **Monsieur DÉNUET Nicolas**
Conducteur de ligne, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANNS.
demeurant à FEUX
- **Madame DETARET Véronique**
Adjointe de direction, ROC FRANCE, FARGES-ALLICHAMPS.
demeurant à ORVAL
- **Monsieur DUBEAUD Yannis**
Chef d'équipe, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à MEILLANT
- **Monsieur DUDA Lionel**
Responsable informatique, ASB Aérospatiale Batteries, BOURGES.
demeurant à TROUY

- **Monsieur DUFLOUX Sébastien**
Responsable d'exploitation, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
- **Madame DURAZZA Pascale**
Psychologue du travail, C I E M T N, NEVERS.
demeurant à SAINT-AMAND-MONTROND
- **Monsieur DUREUIL Christophe**
Cariste environnement, GEORGES MONIN SAS, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur FABRY Dominique**
Cariste Flux/Préparateur de commandes, AFF ST FLO, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à FUSSY
- **Madame FERRAGU Valérie**
Employée, OFFICE NOTARIAL SERAUCOURT, BOURGES.
demeurant à MARMAGNE
- **Madame FRANCOIS Delphine**
Responsable RH, AFF ST FLO, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à TROUY
- **Monsieur FRANZON Yves**
Agent sécurité autoroutière, APRR, LEVET.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHER
- **Madame GACHET Catherine**
Finisseuse, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à PREUILLY
- **Monsieur GANDAIS Didier**
Directeur, TECHNI MURS 18, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur GELIN Thierry**
Conducteur spl, TRANSPORTS LEVEQUE, VIERZON.
demeurant à QUANTILLY
- **Madame GENET Martine**
Expéditionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
- **Monsieur GENTIL Christophe**
Préparateur de commandes, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,
BOURGES.
demeurant à CHALIVROY-MILON
- **Monsieur GIBOURET Pascal**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à CHAROST
- **Monsieur GIRARD Jean-Luc**
Opérateur régleur, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à VAILLY-SUR-SAUDRE

- **Monsieur GODIN Fabrice**
Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur GOMEZ David**
Responsable achats et supply chain, JACOBI CARBONS FRANCE, VIERZON.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur GONOT Richard**
Opérateur réglé roulage, LISI AUTOMOTIVE Former, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur GORRIAS Pascal**
Achemineur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur GOUACHE Christophe**
Responsable équipe maintenance, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANS.
demeurant à NOHANT-EN-GOUT
- **Monsieur GOUDAL Florent**
Magasinier, ALFA LAVAL SPIRAL, NEVERS.
demeurant à COURS-LES-BARRES
- **Madame GRILO Isaurinda**
Employée de ménage, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DU-PUY
- **Madame GUÉVARA Anne**
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, BOURGES.
demeurant à MARMAGNE
- **Monsieur GUICHAOUA Cyril**
Assistant technique, PGM MAINTENANCE, MONTIERCHAUME.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur GUILLAUME Chris**
Opérateur Usinage, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS, VIERZON.
demeurant à VOUZERON
- **Monsieur GUILLAUME Laurent**
Opérateur Usinage, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Madame GUYONVARCH Maria**
Hôtesse de caisse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Madame HAMAIN Katia**
Chromoteuse, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à CERBOIS
- **Monsieur HENNO Didier**
Contremaître, PARAGON TRANSACTION, COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
demeurant à BOULLERET

- **Madame HJIRA Naïma**
Assistante de direction / rh, DYKA TUBE SAS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Monsieur INFANTE Philippe**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à SAINT-ELOY-DE-GY
- **Madame JALU Sonia**
Secrétaire médicale, SELARL JEAN DE BERRY, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur JANEZ Patrice**
Magasinier, NEXTER MUNITIONS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à CORQUOY
- **Madame JOBERT Catherine**
Opératrice, ASB Aérospatiale Batteries, BOURGES.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur JOLIVET Mary-Paul**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à SAINT-JUST
- **Madame JOUSSET Christa**
Préparatrice de Commandes, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANNS.
demeurant à RIANNS
- **Madame JOZWIK Marie-Christine**
Ouvrière polyvalente de production, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à SAINT-LOUP-DES-CHAUMES
- **Monsieur JUNCHAT Thierry**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-BOIS
- **Monsieur KERJEAN Franck**
Convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à SAINT-AMBROIX
- **Monsieur KIRICH Radouane**
Agent technique, COMMUNE DE VIGNOUX SOUS LES AIX, VIGNOUX-SOUS-LES-AIX.
demeurant à VIGNOUX-SOUS-LES-AIX
- **Monsieur KRONENBERG Yves**
Responsable Achats, 3 C FRANCE, CHAPELLE D'ANGILLON (LA).
demeurant à LES AIX-D'ANGILLON
- **Monsieur KUREK Franck**
Opérateur régleur préparateur presses, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME,
VIERZON.
demeurant à MEREAU
- **Monsieur LACHASSE Luc**
Chargé d'affaires, SDE 18, BOURGES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-BOIS

- **Madame LACOFFRETTE Marie-Claire**
Clerc de notaire, SCP VIGNANCOUR et MEDARD, SAINT-AMAND MONTROND.
demeurant à BOURGES

- **Madame LAINÉ-THOMAS Sandrine**
Vrp, NESTLE FRANCE, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à BOURGES

- **Madame LAMBERT Karine**
Employée, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à VIGNOUX-SUR-BARANGEON

- **Monsieur LANDOIS Didier**
Manager équipe comptable, AGC ALLIANCE CENTRE, ORVAL.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHER

- **Madame LANDON Christine**
Agent administratif hautement qualifié, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE
INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à ARPHEUILLES

- **Monsieur LANOUE André**
Préparateur de commandes, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANNS.
demeurant à RIANNS

- **Madame LAUREL Valérie**
Gestionnaire conseil du Recouvrement, URSSAF CENTRE, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur LAVRAT Pascal**
Délégué technique, CASTOLIN EUTECTIC FRANCE, VILLEBON-SUR-YVETTE.
demeurant à VIGNOUX-SUR-BARANGEON

- **Monsieur LE CARFF Pascal**
Technicien électroménager, ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS, BONDY.
demeurant à NANCAY

- **Madame LELIEVRE Sabine**
Assistante qualité contrôle, DYKA TUBE SAS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN

- **Madame LESIMPLE Nadège**
Assistante de direction, OFFICE PUBLIC HABITAT DU CHER, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur LHOPITAULT Sylvain**
Monteur Câbleur, ESTEVE SAS, RIANNS.
demeurant à OUROUER-LES-BOURDELINS

- **Madame LION Magali**
Chargée de recouvrement, OFFICE PUBLIC HABITAT DU CHER, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur LIONNET Denis**
Pilote d'atelier historique, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à ORVAL

- **Monsieur LOCKHART Benoit**
Directeur commercial, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à BOURGES
- **Madame LOEILLET Valérie**
Employée, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur LUQUET Christophe**
Responsable qualité clients, ASB Aérospatiale Batteries, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame MALICHAUD Véronique**
Opératrice régleur montage, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur MARET Tony**
Soudeur, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Madame MARIE DIT DALET-CABEZOS Sylvie**
Gardiennne et agent d'entretien, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à BRUERE-ALLICHAMPS
- **Monsieur MARTINAGE Patrick**
Manutentionnaire Logistique, DERICHEBOURG PROPLETE, BOURGES.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Madame MARTINS Sandrine**
Employée commerciale, CSF, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Monsieur MESLEM Antoine**
Monteur vendeur en optique, VYV 3 CENTRE VAL DE LOIRE MUTUALITE FRANCAISE
CENTRE VAL DE LOIRE SSAM, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur MILLET Stéphane**
Opérateur production mélangeur, DYKA TUBE SAS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHER
- **Madame MOINDROT Maria-Manuella**
Agent qualité, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur MONDIERE Philippe**
Préparateur, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à FARGES-ALLICHAMPS
- **Monsieur MOREAU Philippe**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur MOUSSÉ Francis**
Gestionnaire immobilier, SA D'H.L.M. FRANCE LOIRE, BOURGES.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE

- **Monsieur NARCIS Jean-Paul**
Chef d'atelier, FRANCE FERMETURES, MASSAY.
demeurant à MEREAU
- **Madame NÉTA Véronique**
Employée de bureau logistique, DYKA TUBE SAS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur PACAUD Christophe**
Responsable maintenance, JELZA EMBOUTISSAGE, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur PASQUIER Franck**
Professionnel Atelier Sup, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à VOUZERON
- **Monsieur PEINTURIER Frédéric**
Assistant qualité contrôle, DYKA TUBE SAS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
- **Madame PEZARD Isabelle**
Gestionnaire magasin pièces détachées, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANES.
demeurant à LES AIX-D'ANGILLON
- **Madame PIAT Ilda**
Technicienne UAP qualité finition, AFF ST FLO, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à LUNERY
- **Monsieur PILLON Stéphane**
Technicien de maintenance principale, SODEXO ENERGIE ET MAINTENANCE,
GUYANCOURT.
demeurant à MORTHOMIERS
- **Monsieur PINOTEAU Ludovic**
Pointeur Certifieur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à NOHANT-EN-GOUT
- **Madame PLANCHET Christelle**
Opératrice, ASB Aérospatiale Batteries, BOURGES.
demeurant à LEVET
- **Monsieur POUSSARD Rémy**
Agent de Production, LINAMAR MONTUPET, DIORS.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur RAMIER Richard**
Pointeur Certifieur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS
- **Monsieur RÉGUER Yvan**
Responsable entretien général, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANES.
demeurant à HENRICHEMONT
- **Monsieur RENAUD Thierry**
Comptable, AGC ALLIANCE CENTRE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

- **Monsieur RIBET Jérôme**
Magasinier vendeur, BOISCHAUT MATERIAUX, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à CHARENTON-DU-CHER
- **Monsieur RODRIGUEZ José-Vincent**
Responsable Projets Industriels, NEXTER MUNITIONS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
- **Madame ROGIER Valérie**
Secrétaire médicale, CLINIQUE DES GRAINETIERES, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-AMAND-MONTROND
- **Madame ROMAGNÉ Sylvie**
Technicien de nettoyage, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur RONCIER Franck**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à MORTHOMIERS
- **Madame ROUBINET Corinne**
Head Of Process, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à SAVIGNY-EN-SEPTAINE
- **Monsieur ROUET Régis**
Responsable category magement rians, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIAN.S.
demeurant à FARGES-EN-SEPTAINE
- **Monsieur ROUX Patrick**
Régleur ilôt intégré, PAULSTRA SNC, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Madame SABIN Catherine**
Technicienne production, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à VIERZON
- **Madame SABOURIN Valérie**
Gestionnaire magasin, DYKA TUBE SAS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à PIGNY
- **Monsieur SANTENS Daniel**
Employé d'entretien, COGEP, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à FOECY
- **Monsieur SARTIN Franck**
Chef d'équipe, SYNERGIE, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-PIERRE-LES-ETIEUX
- **Madame SAUGET Claire**
Secrétaire médicale, SELARL JEAN DE BERRY, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Madame SAULET Catherine**
Process Coordinator, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à BAUGY

- **Madame SIGNEAU-OTIN Cathy**
Vendeuse optique, VYV 3 CENTRE VAL DE LOIRE MUTUALITE FRANCAISE CENTRE VAL DE LOIRE SSAM, VIERZON.demeurant à MEREAU
- **Monsieur SOMME Emmanuel**
Ingénieur, ROXEL FRANCE, LE SUBDRAY.
demeurant à CHARLY
- **Madame TAILLANDIER Carole**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à VALLENAY
- **Monsieur THOUVENOT Fabrice**
Préparateur de commandes, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,
BOURGES.
demeurant à AVORD
- **Monsieur VALENT Antoine**
Responsable usine, CLEMONT NUTRITION, AIGUEPERSE.
demeurant à SAINTE-MONTAINE
- **Monsieur VANNEREAU Thierry**
Mécanicien engin de levage, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANNS.
demeurant à RIANNS
- **Madame VASSET Géraldine**
Responsable de clientèle, AXA FRANCE IARD, ANGERS.
demeurant à FUSSY
- **Monsieur VATAN Bernard**
Gestionnaire ressources, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANNS.
demeurant à MOULINS-SUR-YEVRE
- **Madame VINCENT Sylvie**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, BOURGES.
demeurant à LUNERY
- **Monsieur VIRLOUVET Gilles**
Cariste quai vif, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à BLANCAFORT
- **Madame VIRLOUVET Nelly**
Opérateur éviscération manuelle, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à BLANCAFORT
- **Madame WILLEMS Sylvie**
Responsable Pôle allocataires, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER,
BOURGES.demeurant à BOURGES

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Madame AMORIM DE SOUSA Ana**
Agent d'entretien, RETOTUB, VIERZON.
demeurant à VIERZON

- **Monsieur ANNOVAZZI Sébastien**
Vendeur, TAPIS SAINT MACLOU, SAINT-GERMAIN-DU-PUY.
demeurant à BOURGES
- **Madame ARMAND Corinne**
Responsable centre d'essais, NEXTER MUNITIONS, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur ARNAUX Christophe**
Opérateur cn, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Madame AUPART Madalena**
Assistante Administrative, RESEAU SERVICES ONET, BOURGES.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Monsieur BAILLY Gilles**
Opérateur régleur centre d'usinage, BLANC AERO INDUSTRIES, VIGNOUX-SUR-
BARANGEON. demeurant à SAINT-ELOY-DE-GY
- **Madame BÉGU Edith**
Ouvrier professionnel, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Monsieur BERJAMIN Patrick**
Cadre, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur BEZET Thierry**
Professionnel de fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE COMPOSITES, THEILLAY.
demeurant à VIERZON
- **Madame BLANCHET Martine**
Couturière pap luxe, ROUSSEAU COUTURE, VIGNOUX-SUR-BARANGEON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur BOLLÉ Alain**
Responsable d'unité de fabrication, CAILLAU, ROMORANTIN-LANTHENAY.
demeurant à GRACAY
- **Monsieur BONHEUR Emmanuel**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur BOUAKKAZ Boualem**
Conseiller en gestion des droits, POLE EMPLOI, FLEURY-LES-AUBRAIS.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur BOULIN Philippe**
Agent d'Exploitation Secteur Technique, JCDECAUX FRANCE, TOURS.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Madame BOURGEOIS Marie-Françoise**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, ORLEANS.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur CABOCHE Philippe**
Responsable de service production, CIMENTS CALCIA, BEFFES.
demeurant à CUFFY
- **Monsieur CAILLAUD Gérald**
Technicien de maintenance, DALKIA, BOURGES.
demeurant à LEVET
- **Madame CAMUSAT Nathalie**
Standardiste réceptionniste, POLYCLINIQUE DU VAL DE LOIRE, NEVERS.
demeurant à VINON
- **Monsieur CANNAROZZO Stéphane**
Chef d'équipe, JCDECAUX FRANCE, TOURS.
demeurant à FUSSY
- **Monsieur CARETTE Eric**
Responsable d'Etudes Aérodynamique, NEXTER MUNITIONS, BOURGES.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
- **Monsieur CHARRETTE Jean-Louis**
Responsable d'atelier, PARAGON IDENTIFICATION, ARGENT-SUR-SAUDRE.
demeurant à THAUVENAY
- **Madame CHAUCHEAU Isabelle**
Secrétaire médicale, SCM DE MEDECINS V C M, BOURGES.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur CHEVREAU Thierry**
Technicien production, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Madame COLOMBIER Evelyne**
Gestionnaire de comptes cotisants, URSSAF CENTRE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame COMPAIN Christine**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à ORVAL
- **Madame COUDRIN Nathalie**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à EPINEUIL-LE-FLEURIEL
- **Madame CUNY Isabelle**
Cadre, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à MORTHOMIERS
- **Monsieur DE ALMEIDA LOURENCO José**
Opérateur régleur préparateur presses, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME,
VIERZON.
demeurant à MEREAU
- **Monsieur DE AZEVEDO LOPES Antonio**
Agent de fabrication polyvalent, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à MEREAU

- **Monsieur DEGAS Lionel**
Réfèrent technique prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, NEVERS.
demeurant à CUFFY
- **Monsieur DÉMERY Mehdi**
Conducteur Traitement Thermique, AFF ST FLO, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à SAINT-CAPRAIS
- **Monsieur DE MIRANDA Antonio**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur DESCLAUX Thierry**
Chef d'Equipe Peintre Etanchéiste, TECHNI MURS 18, BOURGES.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur DESIAUME Pascal**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à LE SUBDRAY
- **Madame DE SOUSA PINTO Térésa**
Couturière pap luxe, ROUSSEAU COUTURE, VIGNOUX-SUR-BARANGEON.
demeurant à VIERZON
- **Madame DUBEAU Conchita**
Conseillère commerciale, POMONA, BOURGES.
demeurant à TROUY
- **Monsieur DUPUIS Patrick**
Ingénieur bureau d'études, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur DURAND Gilles**
Cadre, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame FERRAND Brigitte**
Coordinatrice régionale plan de transport, TRANSPORTS BERNIS, LIMOGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame FERRAND Corine**
Opérateur éviscération manuelle, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à BLANCAFORT
- **Monsieur FERREIRA LOPES Antonio**
Educateur technique spécialisé, UNION GESTION ETS CAISSES ASSUR MALADIE,
SAINT-FLORENT-SUR-CHER. demeurant à LAPAN
- **Monsieur FILLEUL Eric**
Opérateur Montage Essais, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS,
VIERZON.
demeurant à MEREAU
- **Madame FOLTIER Corinne**
Technicienne de laboratoire, CERB Centre de Recherches Biologiques, BAUGY.
demeurant à SAVIGNY-EN-SEPTAINE

- **Monsieur FOSSET Marc**
Cariste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à PIGNY
- **Monsieur FRANZON Yves**
Agent sécurité autoroutière, APRR, LEVET.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHER
- **Monsieur GANGNARD Denis**
Employé, STEF TRANSPORT BOURGES, BOURGES.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
- **Madame GASCO Joëlle**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à BRUERE-ALLICHAMPS
- **Monsieur GEORGES Fabien**
Animateur qualité, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à LEVET
- **Monsieur GIRARD Jean-Luc**
Opérateur régleur, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à VAILLY-SUR-SAUDRE
- **Madame GONZALEZ Catherine**
Assistante de Direction, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur GORRIAS Pascal**
Achemineur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur GOUSSARD Gilles**
Responsable de chantier, PROJELEC, BOURGES.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur GUIHARD Stéphane**
Attaché d'exploitation, CTSP CENTRE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame GUILLAUMIN Nicole**
Cadre, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à TROUY
- **Monsieur GUILLEMEAU Christophe**
Chauffeur poids lourds, CTSP CENTRE, VIERZON.
demeurant à THENIOUX
- **Madame GUYOT - BAZOGE Maryse**
Directrice achats, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANNS.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur HELLEGOUARCH Didier**
Préparateur, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à TROUY

- **Monsieur HENNO Didier**
Contremaître, PARAGON TRANSACTION, COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
demeurant à BOULLERET
- **Monsieur JAILLET Franck**
Manager commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Madame JAMET Florence**
Conseillère financière, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE,
VARENNES-VAUZELLES.
demeurant à SAINT-LEGER-LE-PETIT
- **Madame KOTECKI Sylvie**
Femme de ménage, BROCHARD SAS, BELLEVILLE-SUR-LOIRE.
demeurant à BELLEVILLE-SUR-LOIRE
- **Monsieur LACROIX Thierry**
RSP EOP/Ligne Prod, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à NERONDES
- **Monsieur LASSET Philippe**
Technicien d'affaires, CENTRE ELECTRIQUE ENTREPRISE, SALBRIS.
demeurant à VIGNOUX-SUR-BARANGEON
- **Monsieur LAURENT Alain**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à THAUMIERS
- **Monsieur LE BASTARD Pascal**
Technicien maintenance, JELZA EMBOUTISSAGE, SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à PLAIMPIED-GIVAUDINS
- **Madame LECLÈRE Valérie**
Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur LECOMTE Thérésien**
Ouvrier autoroutier, COFIROUTE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à VIERZON
- **Madame LÉON Marie de Lourdes**
Couturière, SOCIETE CASTELNEUVIENNE DE CONFECTION, CHATEAUNEUF-SUR-CHER.
demeurant à TROUY
- **Madame LEVANDOS Ghislaine**
Technicienne informatique, OFFICE PUBLIC HABITAT DU CHER, BOURGES.
demeurant à MEILLANT
- **Madame LHERITIER Agnès**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à ORVAL
- **Monsieur LIGERET Jean-Marie**
Chef d'Equipe, 3 C FRANCE, CHAPELLE D'ANGILLON (LA).
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE

- **Monsieur LIONNET Denis**
Pilote d'atelier historique, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à ORVAL

- **Monsieur LORD Henri**
Ouvrier logistique, EHPAD RESIDENCE SAINT-PIERRE - Ass VOIR ENSEMBLE, SAINT-SATUR.
demeurant à SAINT-BOUIZE

- **Monsieur LOUCHEL Patrick**
Responsable des Services Généraux, COMITE NATIONAL DES ACTIONS SOCIALES,
GUYANCOURT.
demeurant à VIERZON

- **Monsieur LOUIS-CALIXTE Bruno**
Ingénieur, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur MAGRO Jean-Yves**
Menuisier-charpentier, ENTREPRISE ELVIN, BOURGES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DU-PUY

- **Monsieur MARIN Eric**
Responsable Sites Matériels, SOLUMAT, MAROLLES-EN-HUREPOIX.
demeurant à NEUVY-SUR-BARANGEON

- **Monsieur MARTIN Eric**
Conducteur d'engin, EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES, AMILLY.
demeurant à VIERZON

- **Madame MARTIN Nathalie**
Educatrice de jeunes enfants, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER,
BOURGES.
demeurant à VIERZON

- **Madame MERCIER Maryline**
Employée comptable, GEORGES MONIN SAS, BOURGES..
demeurant à SAINT-ELOY-DE-GY

- **Monsieur MESLEM Antoine**
Monteur vendeur en optique, VYV 3 CENTRE VAL DE LOIRE MUTUALITE FRANCAISE
CENTRE VAL DE LOIRE SSAM, VIERZON.
demeurant à VIERZON

- **Monsieur MILLET Stéphane**
Opérateur production mélangeur, DYKA TUBE SAS, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHER

- **Monsieur MINCHIN Frédéric**
Educatrice sportive, UNION GESTION ETS CAISSES ASSUR MALADIE, SAINT-FLORENT-
SUR-CHER.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER

- **Madame MINISTROT Nathalie**
Agent polyvalent, LE VERDIER - Entreprise Adaptée, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-AMAND-MONTROND

- **Monsieur MITTERRAND Dominique**
Superviseur, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Monsieur MURAT Bruno**
Responsable d'unités de formation, ASSOCIATION DU CENTRE DE FORMATION
D'APPRENTIS DES CHAMBRES DE METIERS ET ARTISANAT ET CHAMBRE DE
COMMERCE INDUSTRIEL, BOURGES.
demeurant à BERRY-BOUY
- **Madame NADAUD Sylvie**
Opératrice montage, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur NARCIS Jean-Paul**
Chef d'atelier, FRANCE FERMETURES, MASSAY.
demeurant à MEREAU
- **Monsieur NOUIS Francis**
Technicien d'atelier, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Madame PASDELOUP Laurence**
Educatrice technique spécialisée, UNION GESTION ETS CAISSES ASSUR MALADIE,
SAINT-FLORENT-SUR-CHER.
demeurant à LAPAN
- **Monsieur PERFILLON Jean-Eric**
Animateur, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur PERIOT Christian**
Opérateur polyvalent de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHER
- **Madame PERRIN Nathalie**
Décoratrice sur porcelaine, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à MEREAU
- **Monsieur PHILIPPON Robert**
Agent, LE VERDIER - Entreprise Adaptée, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à VALLENAY
- **Monsieur PHILIZOT Christophe**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur PILLON Stéphane**
Technicien de maintenance principale, SODEXO ENERGIE ET MAINTENANCE,
GUYANCOURT.
demeurant à MORTHOMIERS
- **Madame POLICARD Françoise**
Conseillère mutualiste agence, LA FRANCE MUTUALISTE, PUTEAUX.
demeurant à COUY

- **Madame POUGET Marianne**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à LE SUBDRAY
- **Monsieur POUSSARD Rémy**
Agent de Production, LINAMAR MONTUPET, DIORS.
demeurant à VIERZON
- **Madame POUYET Isabelle**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à ARPHEUILLES
- **Monsieur PRETRE Eric**
Technicien atelier, 3 C FRANCE, CHAPELLE D'ANGILLON (LA).
demeurant à LA CHAPELLE-D'ANGILLON
- **Monsieur REBEYROL Martial**
Responsable qualité, MBDA FRANCE, PARIS 8.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur RIBEIRO DA SILVA Joaquim**
Conducteur support fabrication, JACOBI CARBONS FRANCE, VIERZON.
demeurant à FOECY
- **Madame RICHARD Mireille**
Employée commerciale, CSF, MONDEVILLE.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DU-PUY
- **Monsieur ROBIN Lionel**
Chaudronnier, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à QUINCY
- **Monsieur ROLLAND Patrick**
Responsable Expédition, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à GIVARDON
- **Monsieur SAUSSET Rémi**
Gestionnaire de données techniques, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur SOPHIE Philippe**
Inspecteur Principal Service Système, XEROX TECHNOLOGY SERVICES, VILLEPINTE.
demeurant à LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
- **Madame TAILLANDIER Carole**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à VALLENAY
- **Madame TEILLAGORRY Isabelle**
Technicien Ordonnancement, LOOK CYCLE INTERNATIONAL, NEVERS.
demeurant à GERMIGNY-L'EXEMPT
- **Monsieur TESTARD Jean-Michel**
Opérateur cn, MECACHROME FRANCE, AUBIGNY-SUR-NERE.
demeurant à BLANCAFORT

- **Monsieur THEBAUX Jean-Michel**
Employé polyvalent, GEORGES MONIN SAS, BOURGES.
demeurant à LE SUBDRAY
- **Monsieur VERSEIL Thierry**
Gestionnaire Santé Prévoyance, MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE MNT,
BOURGES.
demeurant à TROUY
- **Monsieur WYRWINSKI Jacques**
Cadre, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur ZIMA Christophe**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur ALBERT Dominique**
Technicien CAO et Gestion de Configuration, ASB Aérospatiale Batteries, BOURGES.
demeurant à CHARENTONNAY
- **Monsieur AMICHOT Laurent**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à PLAIMPIED-GIVAUDINS
- **Madame AUGER Maria-Térésa**
Equipier polyvalent, MONOP'STATION SNC, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur BABOIN Dominique**
Assistant, BANQUE DE FRANCE, PARIS 1.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur BARDARY Philippe**
Electricien industriel, CANDY HOOVER SERVICE, LUNERY.
demeurant à VALLENAY
- **Madame BÉCHADE Nelly**
Prévisionniste France, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIANNS.
demeurant à RIANNS
- **Madame BEDIN Catherine**
Technicienne Méthodes, ASB Aérospatiale Batteries, BOURGES.
demeurant à CIVRAY
- **Madame BERCHULA Evelyne**
Expert bête II, SAS CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE SERVICES, ORLEANS.
demeurant à MORNAY-SUR-ALLIER
- **Monsieur BERNARDET Pascal**
Agent de Maîtrise, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS, VIERZON.
demeurant à MEREAU

- **Monsieur BEZET Xavier**
Opérateur d'essais - Technicien d'atelier, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à LE CHATELET
- **Monsieur BEZON Michel**
Gestionnaire de stock, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHER
- **Monsieur BILLAQUOIS Hervé**
Responsable d'exploitation, CTSP CENTRE, BOURGES.
demeurant à MENETOU-SALON
- **Monsieur BOCCANFUSO Georges**
Ouvrier spécialisé, FRANCE FERMETURES, BOUSSAC.
demeurant à PREVERANGES
- **Monsieur BONDEUX Jean-Jacques**
Opérateur Usinage, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Madame BOURIANT Chantal**
Responsable administrative, BOISCHAUT MATERIAUX, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame BRUNET Martine**
Comptable, COGEP, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-AMBROIX
- **Monsieur BRUNNER Hervé**
Opérateur parage des blancs, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à ARGENT-SUR-SAUDRE
- **Madame CAILLARD Catherine**
Directrice commerciale, LA MEUSIENNE, ANCERVILLE.
demeurant à MARMAGNE
- **Madame CHALINE Jocelyne**
Adjoint administratif principale 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON,
VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Madame CHAMPROUX Marie-Noëlle**
Responsable Opérationnel Back Office Bancaire, DOCAPOSTE BPO, IVRY-SUR-SEINE.
demeurant à GRON
- **Monsieur CHAPUT Patrick**
Responsable Entretien Sécurité, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
- **Madame CHARBY Nelly**
Chargée de clientèle, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE-CENTRE,
ORLEANS.
demeurant à GENOUILLY
- **Madame CHAUVEAU Christine**
Caissière Centrale, AUCHAN SUPERMARCHE, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur CHENOT Laurent**
Chauffeur poids lourds, CTSP CENTRE, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur CHOLLET Gilles**
Cariste, BONNA SABLA, SANCOINS.
demeurant à BLET
- **Monsieur COMMAILLE Thierry**
Agent de fabrication polyvalent, SIGNALL CENTRE FRANCE, VIERZON.
demeurant à ARGENT-SUR-SAUDRE
- **Monsieur CONSEIL Pascal**
Opérateur polyvalent, NEXANS INDUSTRIAL SOLUTIONS FRANCE, MEHUN-SUR-
YEVRE.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Monsieur DARD Pierre**
Employé de banque, CREDIT LYONNAIS, BOURGES.
demeurant à ARCAÿ
- **Madame DAUDU Martine**
Opératrice montage, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Madame DE CEGLIE Florence**
Approvisionnement, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur DELAILLE Thierry**
Ouvrier fendage bois, BERNARD GAUTHIER MERRANDIER, MERY ES BOIS.
demeurant à HENRICHEMONT
- **Monsieur DELECLUSE Daniel**
Agent administratif, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à TROUY
- **Monsieur DELESGUES Hervé**
Technicien Production, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur DEMAY Alain**
Menuisier, LAUGERE TRADITIONS, CHARENTON-DU-CHER.
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame DEMOLIERES Corine**
Assistante Commerciale, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur DESCHAMPS Philippe**
Adjoint administratif principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON,
VIERZON.
demeurant à VIERZON

- **Madame DUPARQUET Hélène**
Magasinier, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur EL BOUHALI Hamid**
Opérateur Usinage, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Madame FAGUET Chantal**
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, BOURGES.
demeurant à RIAN
- **Monsieur FERNANDES DA CUNHA José**
Responsable Marche à pâte, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à MEREAU
- **Monsieur FERNANDEZ Frédéric**
Agent administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur FLEURANT Yves**
Technicien de production, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame FOUCHET Nathalie**
Équipier de Commerce, AUCHAN SUPERMARCHE, BOURGES.
demeurant à MARMAGNE
- **Monsieur GANGNARD Denis**
Employé, STEF TRANSPORT BOURGES, BOURGES.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
- **Madame GAPTEAU Joëlle**
Comptable, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à GENOUILLY
- **Madame GASCO Joëlle**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à BRUERE-ALLICHAMPS
- **Monsieur GASQUEZ-MILLAN Jean**
Chef d'équipe, PARAGON IDENTIFICATION, ARGENT-SUR-SAUDRE.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Monsieur GAUDRY Michel**
Conducteur M C IMP COMP, PARAGON TRANSACTION, COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
demeurant à BANNAY
- **Monsieur GIRARD Jean-Luc**
Opérateur régleur, LES VOLAILLES DE BLANCAFORT, BLANCAFORT.
demeurant à VAILLY-SUR-SAUDRE
- **Madame GOUSSET Savanthong**
Retraitée vendeuse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à BOURGES

- **Madame GROLET Corinne**
Responsable Comptabilité locative, GROUPAMA IMMOBILIER, NANTERRE.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Madame GUENIER Nathalie**
Assistante, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à BERRY-BOUY
- **Monsieur GUÉNIN Laurent**
Cadre, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame GUIGNARD Marie-José**
Agent Administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à SAINTE-SOLANGE
- **Madame GUILLON Carmen**
Assistante de manager, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à VASSELAY
- **Monsieur JABARD Jean-Marie**
Technicien, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à MENETOU-SALON
- **Monsieur JACQUELIN Jean-Marie**
Technicien de Production, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER
- **Madame JEHANNO Corinne**
Artisan couturière, SOCIETE CASTELNEUVIENNE DE CONFECTION, CHATEAUNEUF-SUR-CHER.
demeurant à CHAVANNES
- **Monsieur JOFFARD Christophe**
Pointeur Certifieur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à VIGNOUX-SUR-BARANGEON
- **Madame JOLIET Isabelle**
Comptable, COGEP, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-AMAND-MONTROND
- **Monsieur JULO Dany**
Régleur ilôt intégré, PAULSTRA SNC, VIERZON.
demeurant à GENOUILLY
- **Madame JUNCHAT Pascale**
Assistante, CSF, LE SUBDRAY.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-BOIS
- **Monsieur JUNCHAT Richard**
Agent administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à NOHANT-EN-GOUT
- **Madame LABBÉ Nicole**
Exploitante Transport, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VERT-SAINT-DENIS.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-BOIS

- **Monsieur LANDRY Thierry**
Contremaître, PARAGON IDENTIFICATION, ARGENT-SUR-SAUDRE.
demeurant à BRINON-SUR-SAUDRE
- **Monsieur LE LIBOUX Luc**
Dessinateur métreur, LAUGERE TRADITIONS, CHARENTON-DU-CHER.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX
- **Monsieur LE MOUËL Olivier**
Réceptionniste, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS, VIERZON.
demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-LA-PREE
- **Monsieur LEROY Philippe**
Agent de maintenance, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à VIERZON
- **Madame LHERITIER Agnès**
Opératrice polyvalente de fabrication, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à ORVAL
- **Madame LOUBIER Véronique**
Conditionneuse, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur LUCAS Jean-Yves**
Agent technique de mesures et d'essais, MATRA ELECTRONIQUE, LACROIX-SAINT-OUEN.
demeurant à PREUILLY
- **Monsieur MAGRO Jean-Yves**
Menuisier-charpentier, ENTREPRISE ELVIN, BOURGES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DU-PUY
- **Madame MANCEAU Laurence**
Gestionnaire conseil du Recouvrement, URSSAF CENTRE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Madame MARQUES Odette**
Chromoteuse, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à FOECY
- **Monsieur MARTIN Eric**
Conducteur d'engin, EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES, AMILLY.
demeurant à VIERZON
- **Monsieur MARTINET Michel**
Responsable Equipe Back-Office, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
demeurant à AVORD
- **Madame MASSICOT Carole**
Gestionnaire de comptes, SA D'H.L.M. FRANCE LOIRE, BOURGES.
demeurant à TROUY
- **Monsieur MATEU José**
Cariste, NEXANS INDUSTRIAL SOLUTIONS FRANCE, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE

- **Madame MATHEZ Véronique**
Coordinatrice environnement, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à MASSAY
- **Madame MESQUITA Maria**
Finisseuse, PILLIVUYT, MEHUN-SUR-YEVRE.
demeurant à MEHUN-SUR-YEVRE
- **Madame MONARD Sylvie**
Agent Administratif, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur MONCHAUSSÉ André**
Chef gérant, ELIOR ENTREPRISES, VASSELAY.
demeurant à SAINT-DOULCHARD
- **Monsieur MURAT Bruno**
Responsable d'unités de formation, ASSOCIATION DU CENTRE DE FORMATION
D'APPRENTIS DES CHAMBRES DE METIERS ET ARTISANAT ET CHAMBRE DE
COMMERCE INDUSTRIEL, BOURGES. demeurant à BERRY-BOUY
- **Monsieur NOWAK Frédéric**
Technicien méthodes, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
- **Madame PALMENTY Yannick**
Assistant Chef Labo Boucherie, AUCHAN SUPERMARCHE, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur PARICHON Gilles**
Retraité Affûteur, A S M - ADIS 95, MERY-SUR-OISE.
demeurant à BAUGY
- **Monsieur PERRU Patrick**
Opérateur régleur, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à VIGNOUX-SUR-BARANGEON
- **Madame PETITJEAN Monique**
Agent, LE VERDIER - Entreprise Adaptée, SAINT-AMAND-MONTROND.
demeurant à SAINT-AMAND-MONTROND
- **Monsieur PHILIPPEAU Thierry**
Cariste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, BOURGES.
demeurant à BOURGES
- **Monsieur PHILIPPON Philippe**
Réceptionneur, LAITERIES H. TRIBALLAT, RIAN. S.
demeurant à SAINTE-SOLANGE
- **Monsieur PILLARD Jean-Luc**
Comptable 2eme degré, PARAGON TRANSACTION, COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
demeurant à AUBIGNY-SUR-NERE
- **Madame PLISSON Guylaine**
Aide comptable, COGEP, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-URSIN

- **Madame PORTA Isabelle**
Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS, BOURGES.
demeurant à SAINT-DOULCHARD

- **Monsieur RIBEIRO DA SILVA Joaquim**
Conducteur support fabrication, JACOBI CARBONS FRANCE, VIERZON.
demeurant à FOECY

- **Monsieur SAUVAGE Jean-Pierre**
Technicien de maintenance, GEORGES MONIN SAS, BOURGES.
demeurant à MORTHOMIERS

- **Madame SERVANT Carole**
Assistante d'équipe, MBDA FRANCE, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- **Monsieur TAILLANDIER Gilles**
Opérateur de fabrication/injecteur, AVIGNON CERAMIC, BRUERE-ALLICHAMPS.
demeurant à BRUERE-ALLICHAMPS

- **Madame TAMIM Annie**
Diététicienne, CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON, VIERZON.
demeurant à VIERZON

- **Madame TEIXEIRA Maria Da Conceição**
Empaqueteuse, LES SABLES DE NANCAY, NANCAY.
demeurant à NANCAY

- **Monsieur TOTTA Miguel**
Régleur référent, KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME, VIERZON.
demeurant à MEREAU

- **Monsieur TROCHET Denis**
Monteur électricien, CENTRE ELECTRIQUE ENTREPRISE, VATAN.
demeurant à SAINT-AMBROIX

- **Madame TURPIN Marie-Pascale**
Responsable Achats, ALI SAS, BOURGES.
demeurant à ALLOGNY

- **Monsieur VANNEREAU Didier**
Chef d'Equipe, ESTEVE SAS, RIANNS.
demeurant à RIANNS

- **Monsieur VASSEUR Dominique**
Agent de Maîtrise, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS, VIERZON.
demeurant à VIERZON

- **Monsieur VERNEUIL Dominique**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à SAINT-FLORENT-SUR-CHER

- **Monsieur VITTRANT Denis**
Responsable qualité, NEXTER SYSTEMS, BOURGES.
demeurant à BOURGES

- Madame WECKERLE Ana

Cadre Responsable Industriel, NEXTER MUNITIONS, BOURGES.
demeurant à TROUY

- Monsieur YVERNAULT Jean-Marc

Expéditionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, BOURGES.
demeurant à BOURGES

Article 5 : Madame la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations du Cher (DDETSPP) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Bourges, le 24/11/2022
Le préfet du Cher



Maurice BARATE

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Direction Départementale des Territoires 18

18-2022-12-13-00002

Arrêté n° DDT-2022-439 portant dérogation préfectorale individuelle à titre temporaire à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes de PTAC exploités par la société GEDIPAL pour le compte de l'entreprise ANTARGAZ

Arrêté N° DDT-2022-439

DÉROGATION PRÉFECTORALE INDIVIDUELLE A TITRE TEMPORAIRE

portant dérogation individuelle à titre temporaire à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes de PTAC exploités par la société GEDIPAL pour le compte de l'entreprise ANTARGAZ

Le Préfet du Cher
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu la Constitution et son Préambule ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment son l'article L100-2 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2215-1 ;

Vu le Code de la route, notamment son article R. 411-18 ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté interministériel du 16 avril 2021 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes et notamment son article 5-II ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-1579 du 1^{er} décembre 2022, accordant délégation de signature à Monsieur Eric DALUZ, directeur départemental des Territoires du Cher et subdélégation de signature à certains agents ;

Vu la demande présentée le 28 novembre 2022 par le pétitionnaire ANTARGAZ, sise 19 BIS RUE DU CHAMPS MARTIN – 35770 VERN-SUR-SEICHE ;

Vu les avis favorable émis par les préfets du département d'arrivée : Allier, Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Nièvre ;

Considérant que la circulation des véhicules exploités par l'entreprise susvisée, est nécessaire au fonctionnement en service continu de certains services ou unité de production ;

Sur proposition du directeur départemental des Territoires du Cher ;

ARRÊTE

Article premier

Les véhicules exploités par la société GEDIPAL, domiciliée route de Gien – 45600 SULLY-SUR-LOIRE, pour le compte de la société ANTARGAZ domiciliée au 19bis, rue du Champs Martin - 35770 VERN-SUR-SEICHE (liste des véhicules en annexe au présent arrêté), sont autorisés à circuler en dérogation aux articles 1 et 2 de l'arrêté interministériel du 16 avril 2021 relatif aux interdictions de circulation générales et complémentaires des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes de PTAC. Ces véhicules stationnent en charge chez TRANSPORTS LEVEQUE – Centre Berry LOGISTIQUE – 6, rue René DUMONT – ZI du Vieux Domaine à VIERZON (18100).

Article 2

Cette dérogation est accordée :

- pour les « véhicules transportant des marchandises pour répondre à des besoins indispensables ou urgents à la suite d'un événement imprévu, tels qu'une panne ou une avarie bloquante dans établissement recevant du public de 1ère à 4ème catégorie, un navire professionnel ou un site de production », au titre de l'article 5-II-a-1 ;

- pour les « véhicules transportant des marchandises nécessaires au fonctionnement en service continu de certains services ou unité de production, tels que définies à l'annexe III de l'arrêté du 16 avril 2021 », au titre de l'article 5-II-a-3.

Cette demande concerne les départements 03,18, 36, 37, 41, 45 et 58.

Elle est valable du 18 décembre 2022 au 02 avril 2023.

Article 3

Le responsable du véhicule doit pouvoir justifier, en cas de contrôle auprès des agents de l'autorité compétente, de la conformité du transport effectué au regard des dispositions de la présente dérogation. Une copie du présent arrêté et de son annexe, doit se trouver à bord du véhicule.

Article 4

Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des Territoires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au responsable légal de l'entreprise ANTARGAZ domiciliée au 19bis, rue du Champs Martin – 35770 VERNE-SEICHE.

Fait à Bourges, le 13 décembre 2022

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental et par délégation,
Le chef de bureau sécurité routière,
SIGNÉ
Gérald RACLIN

Voies et délais de Recours

Dans un délai de deux mois à compter, soit de la notification, soit de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet du Cher ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas et conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif d'Orléans (45). Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

ANNEXE

à l'arrêté préfectoral N° DDT-2022-439 du 13/12/2022

Article R. 411-18 du Code de la route - Article 5-II-de l'arrêté interministériel du 16 avril 2021

Dérogation préfectorale individuelle à titre temporaire aux interdictions de circulation générales et complémentaires prévues par les articles 1 et 2 de l'arrêté interministériel du 16 avril 2021

MOTIF ET NATURE DU TRANSPORT :

Cette dérogation est accordée :

- pour les « véhicules transportant des marchandises pour répondre à des besoins indispensables ou urgents à la suite d'un événement imprévu, tels qu'une panne ou une avarie bloquante dans établissement recevant du public de 1ère à 4ème catégorie, un navire professionnel ou un site de production », au titre de l'article 5-II-a-1 ;
- pour les « véhicules transportant des marchandises nécessaires au fonctionnement en service continu de certains services ou unité de production, tels que définies à l'annexe III de l'arrêté du 16 avril 2021 », au titre de l'article 5-II-a-3.

Cette demande concerne les départements 03,18, 36, 37, 41, 45 et 58.

DEROGATION VALABLE : du 18/12/2022 au 02/04/2023

| DEPARTEMENT DE DEPART | DEPARTEMENT D'ARRIVÉE |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Site de départ TRANSPORTS LEVEQUE Rue René Dumont ZI du Vieux Domaine 18100 VIERZON CHER (18) | ALLIER (03) CHER (18) INDRE (36) INDRE-ET-LOIRE (37) LOIR-ET-CHER (41) LOIRET (45) NIEVRE (58) |

VEHICULES CONCERNES

| Marque | TYPE | PTAC/PTRA | N° IMMATRICULATION |
|----------------|--------|---------------|--------------------|
| RENAULT TRUCKS | Camion | 22T500/20T500 | FE-389-YZ |
| RENAULT | Camion | -/17T990 | BD-953-LP |
| RENAULT | Camion | 21T490/18T300 | FW-477-ND |
| RENAULT | Camion | 21T490/18T300 | FW472-ND |
| RENAULT | Camion | 19T500/16T | FT-484-XS |
| RENAULT | Camion | 21T490/18T300 | FV-253-VL |
| MERCEDES | Camion | 22T900/19T400 | AD-607-DP |
| MERCEDES | Camion | 22T900/19T | CJ-530-KM |

Une copie de l'arrêté préfectoral et son annexe doivent se trouver à bord du véhicule et pouvoir être présentés aux agents chargés du contrôle.

Direction Départementale des Territoires 18

18-2022-12-15-00001

Arrêté préfectoral n° DDT-2022-442 du 15
décembre 2022 relatif à la circulation d'un petit
train routier touristique

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-2022-442 DU 15 DÉCEMBRE 2022
relatif à la circulation d'un petit train routier touristique

Le Préfet du Cher
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu** le code de la route, et notamment ses articles R. 317-21 et R. 411-3 à R. 411-6 et R.411-8;
- Vu** l'arrêté du 4 juillet 1972 relatif aux feux spéciaux des véhicules à progression lente ;
- Vu** l'arrêté du 2 juillet 1997 modifié définissant les caractéristiques et les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus, destinés à des usages de tourisme et de loisirs ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2022-1579 du 1^{er} décembre 2022, accordant délégation de signature à Monsieur Eric DALUZ, directeur départemental des Territoires du Cher et subdélégation de signature à certains agents ;
- Vu** la demande du 15 décembre 2022 par M. Jacky Orsolle, gérant unique de l'entreprise GIVERNON TOURISME située au 39, rue Émile Steiner – 27200 VERNON ;
- Vu** la licence pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui du demandeur ;
- Vu** les procès-verbaux de la visite technique initiale et le procès-verbal de la dernière visite technique annuelle, délivré par la société DEKRA Industrial SAS, 36, avenue Jean MERMOZ – 69355 LYON, annexés ;
- Vu** le règlement de sécurité d'exploitation de l'entreprise relatif à l'itinéraire demandé, annexé ;
- Vu** l'avis du Conseil départemental du Cher du 15 décembre 2022 ;
- Vu** l'arrêté de monsieur le maire de Saint-Amand-Montrond du 30 novembre 2022 ;

Sur proposition du directeur départemental des Territoires du Cher ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La SARL GIVERDON TOURISME est autorisée à mettre en circulation à des fins touristiques ou de loisirs, un petit train routier touristique de catégorie III, pour la période du 16 décembre au 18 décembre 2022, à Saint-Amand-Montrond sur l'itinéraire suivant :

Itinéraires

1^{er} circuit

Départ place de la République, rue Henri Barbusse, rue Nationale, rue Ernest Mallard, rue Pont Paquet, place du Marché, rue Raoul Rochette, rue Porte Mutin, Place Mutin, rue du docteur Coulon, carrefour des Trois Perdrix, rue Henri Barbusse, rue Nationale, rue des Victoire, place de la République, arrêt.

2^{ème} circuit

Départ place de la République, rue Henri Barbusse, rue Nationale, place Mutin, rue Benjamin Constant, à gauche au Biniou Cours Fleurus, rue Jean Valette, rue Porte Mutin, Place Mutin, rue du docteur Coulon, carrefour des Trois Perdrix, rue Henri Barbusse, rue Nationale, rue des Victoires, place de la République, arrêt.

3^{ème} circuit

Départ place de la République, rue Henri Barbusse, rue Nationale à droite, rue du docteur Coulon, rue Godin des Odonais, carrefour des Trois Perdrix, avenue Jean Jaurès, jusqu'au Panier Sympa Coffin, retour avenue Jean Jaurès, carrefour des Trois Perdrix, rue du 14 juillet, rond-point de l'abattoir, avenue du général de Gaulle, carrefour Lidl ou continuer rue Victor Hugo, rond-point de l'abattoir, avenue du général de Gaulle, place de la République, arrêt.

Les déplacements sans voyageurs pour les besoins d'exploitation du service à savoir :

Départ et arrivée SAMEXPO Quai Pluviose, rue du Bassin, rue Anatole France, rue du docteur Vallet, place Mutin, rue Nationale, rue des Victoires, place de la République.

sont couverts par le présent arrêté, en application de l'article 5 de l'arrêté du 2 juillet 1997 modifié susvisé.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté, les procès-verbaux de la visite technique initiale et de la dernière visite doivent se trouver à bord du petit train routier touristique afin d'être présentés à toute réquisition des agents chargés du contrôle.

ARTICLE 3 :

Le secrétaire général de la préfecture du Cher, le directeur départemental des Territoires, le maire de Saint-Amand-Montrond, le président du Conseil départemental du Cher et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la Région Centre, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département du Cher.

Fait à Bourges, le 15 décembre 2022

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental et par délégation,
Le chef du bureau sécurité routière,

ORIGINAL SIGNE

Gérald RACLIN

Voies et délais de Recours

Dans un délai de deux mois à compter, soit de la notification, soit de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé à Monsieur le préfet du Cher ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas et conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif d'Orléans (45). Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

Direction Départementale des Territoires 18

18-2022-12-08-00006

AP DDT 2022-425 autorisant la pêche de la carpe à toute heure sur le canal latéral à la Loire sur les communes de Cuffy et Apremont-sur-Allier

Arrêté N°DDT 2022- 425

Autorisant la pêche de la carpe à toute heure sur le canal latéral à La Loire
Communes de Cuffy et Apremont sur Allier

Le préfet du Cher
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de l'Environnement et notamment ses articles L.436-5 1°) et 7°), L.436-16 5°); R.436-13, R.436-14 5°); R.436-23 IV et R.436-40 (7°)-9°) et II;

Vu la demande reçue le 21 novembre 2022 de monsieur André PENARD président de l'AAPPMA "La Gaule de Cuffy" à Cuffy;

Vu l'avis favorable du président de la fédération du Cher pour la pêche et la protection du milieu aquatique du 18 novembre 2022;

Vu l'absence d'avis de l'association agréée des pêcheurs professionnels en eau douce du Bassin Loire-Bretagne;

Vu l'avis favorable du chef du service départemental du Cher de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) en date du 21 novembre 2022;

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-1579 et son annexe du 1er décembre 2022 accordant délégation de signature à Monsieur Eric DALUZ, directeur départemental des territoires du Cher;

Sur proposition du directeur départemental des territoires du Cher;

ARRETE:

Article 1er:

La pêche de la carpe à toute heure est autorisée du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027 sur le canal latéral à La Loire en limite amont du pont Séguin, commune d'Apremont sur Allier jusqu'au pont de La Grenouille, commune de Cuffy en limite aval.

Des panneaux de type P5, ci-après représentés, seront installés sur le site par l'AAPPMA «La Gaule de Cuffy » en limite amont et aval de la zone concernée.



Ils porteront la mention : « **pêche autorisée du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027** »

Article 2 :

La pêche de la carpe à toute heure est autorisée durant la période fixée à l'article 1 du présent arrêté sous réserve du respect des autres réglementations.

Toutefois, selon l'article R 436-14 5°), depuis une demi-heure après le coucher du soleil jusqu'à une demi-heure avant son lever, aucune carpe capturée par les pêcheurs amateurs aux lignes ne peut être maintenue en captivité ou transportée.

Article 3 :

La pêche de la carpe pendant la période de nuit, définie à l'article R.436-13 du code de l'environnement ne pourra être réalisée qu'à l'aide d'un hameçon simple par ligne, avec des esches, appâts ou amorces uniquement d'origine végétale, dont les bouillettes.

Article 4 :

Les infractions commises à l'encontre du présent arrêté seront poursuivies conformément aux articles R.436-5 et R.436-40 du code de l'Environnement.

Article 5 :

L'article L.436-16, 5° du code de l'Environnement indique que le transport des carpes de plus de 60 cm à l'état vivant est interdit pour les pêcheurs amateurs.

Article 6 :

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté, dûment constatée, pourra entraîner le retrait de l'autorisation sans préjudice, s'il y a lieu, des pénalités encourues.

Article 7 :

Le secrétaire général de la préfecture du Cher, le directeur départemental des territoires, les maires des communes de CUFFY, APREMONT SUR ALLIER, le commandant du groupement de gendarmerie, le chef du service départemental de l'OFB, le président de la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ainsi que tous les officiers et agents visés à l'article L.437-1 du code de l'Environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au RAA et sur le site internet départemental de l'État <http://www.cher.gouv.fr> et dont copie sera adressée en mairie des communes de CUFFY et APREMONT SUR ALLIER pour affichage pour la durée du présent arrêté.

Bourges, le 08 décembre 2022

Pour le Préfet et par subdélégation,
L'adjointe du service environnement et risques,

signé

Lucie ARNAUDET

Voies et délais de Recours

Dans un délai de deux mois à compter, soit de la notification, soit de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet du Cher ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas et conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif d'Orléans (45). Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

Direction Départementale des Territoires 18

18-2022-12-13-00001

Arrêté n°2022-1644 de prescriptions complémentaires autorisant le conseil départemental du Cher à réduire de manière dérogatoire le débit réservé du barrage de Sidiailles pris en application de l'article R214-44 du code de l'environnement.

Arrêté N°2022-1644

De prescriptions complémentaires autorisant le conseil départemental du Cher à réduire de manière dérogatoire le débit réservé du barrage de Sidiailles pris en application de l'article R.214-44 du code de l'environnement

Le préfet du Cher
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu** le code de l'environnement, notamment les articles L.211-1 à L.211-5, L.214-18 et R214-44 ;
- Vu** le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne adopté par le comité de bassin le 3 mars 2022 et approuvé par la préfète coordinatrice de bassin le 18 mars 2022 ;
- Vu** le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Cher amont, approuvé par l'arrêté inter-préfectoral du 20 octobre 2015 ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral du 14 septembre 1972 portant déclaration d'utilité publique les travaux de construction du barrage de Sidiailles, modifié par arrêté inter-préfectoral du 25 août 1998 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 1^{er} août 1977 autorisant le département du Cher à créer sur la commune de SIDIAILLES un barrage réservoir sur la rivière l'Arnon au lieu-dit les Chets ;
- Vu** la demande par message électronique de la société SAUR du 8 novembre 2022 concernant la baisse du débit réservé du plan d'eau de Sidiailles, précisée le 18 novembre 2022 et complétée le 5 décembre 2022 ;
- Vu** les conclusions de la réunion tenue par visioconférence, organisée le 7 décembre 2022 sous la présidence de Madame la sous-préfète de Saint-Amand-Montrond, et réunissant le conseil départemental du Cher, le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de la Marche et du Boischaud, la société SAUR, et les services de l'État concernés ;
- Considérant** que le plan d'eau de Sidiailles est un barrage réservoir destiné à l'alimentation en eau potable d'environ 16 000 personnes ;
- Considérant** que la baisse régulière et rapide du niveau du dit plan d'eau menace les capacités d'approvisionnement en eau potable ;
- Considérant** l'insuffisance des solutions d'approvisionnement de secours ;
- Considérant** que, si le module interannuel de l'Arnon au droit du barrage n'est mesuré par aucune station hydrométrique, le module de ce cours d'eau est connu à Loye sur Arnon pour une valeur de 1280 l/s et un bassin versant de 268 km² ;
- Considérant** que le bassin versant de la retenue est approximativement de 160 km² ;
- Considérant** que le débit de la Joyeuse et de l'Arnon en amont de la retenue, visuellement faible, n'a pas été mesuré ;
- Sur proposition** du directeur départemental des territoires

ARRÊTE :

Article 1^{er} – OBJET DE L'AUTORISATION

Le conseil départemental du Cher, propriétaire du barrage et désigné ci-après « le pétitionnaire », est autorisé à réduire le débit réservé du barrage de Sidiailles, fixé par l'article 3 de l'arrêté inter-préfectoral du 14 septembre 1972 susvisé, à la valeur de 150 l/s à partir de la date de notification du présent arrêté.

Article 2 – PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

La baisse du débit réservé devra être progressive et étalée sur une demi-journée. Toutes les précautions devront être prises par le pétitionnaire pour ne pas porter atteinte au milieu récepteur.

Afin d'assurer le suivi de la ressource, la société SAUR devra transmettre au service environnement et risques de la direction départementale des territoires du Cher, à une fréquence hebdomadaire, les valeurs de niveau du plan d'eau et de prélèvements journaliers dans la retenue, ainsi que tout élément de nature à porter atteinte à l'un des éléments énumérés à l'article L.211-1 du code de l'environnement, dans les conditions fixées à l'article L.211-5 du code de l'environnement.

La société SAUR communiquera au service environnement et risques de la direction départementale des territoires du Cher, le plus tôt possible et en tout état de cause dans un délai de 10 jours à compter de la notification du présent arrêté, la valeur mesurée par jaugeage du débit des cours d'eau la Joyeuse et l'Arnon. Cette mesure devra être renouvelée et transmise une fois par semaine pendant toute la durée de la présente autorisation.

Article 3 – DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est délivrée à titre exceptionnel pour une durée de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. Elle fera l'objet d'un réexamen hebdomadaire et pourra être réajustée en fonction de l'évolution de la côte du plan d'eau.

Article 4 – CARACTÈRE DE L'AUTORISATION

Les prescriptions du présent arrêté pourront être revues sur l'initiative du préfet ou à la demande du pétitionnaire. Cette modification fera l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral.

L'autorisation est accordée à titre précaire et est révocable sans indemnité.

Conformément à l'article L.214-4 du code de l'environnement, l'autorisation peut être retirée ou modifiée sans indemnité de la part de l'État exerçant ses pouvoirs de police, dans les cas suivants :

- dans l'intérêt de la salubrité publique,
- en cas de menace pour la sécurité publique,
- en cas de menace majeure pour le milieu aquatique et la survie des espèces qui y vivent.

Article 5 – AFFICHAGE

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, sur son site internet, et sera adressé au pétitionnaire, à la SAUR, au SIAEP de la Marche et du Boischaud ainsi qu'à la mairie de la commune de Sidiailles pour affichage en mairie dès réception et pour toute la période d'application.

Article 6 – EXECUTION

Le secrétaire général de la préfecture, la sous-préfète de Saint-Amand-Montrond, le directeur départemental des territoires du Cher, le maire de la commune de Sidiailles, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité, le président du SIAEP de la Marche et du Boischaud, le président du conseil départemental, la SAUR et les agents visés à l'article L. 216-3 du code de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bourges, le 13 décembre 2022

Le préfet

Signé

Maurice BARATE

voies et délais de recours

Dans un délai de deux mois à compter, soit de la notification, soit de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé à monsieur le préfet du Cher ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas et conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif d'Orléans (45). Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

Direction Départementale des Territoires 18

18-2022-12-16-00002

Arrêté n°DDT-2022-443 appliquant une limitation provisoire de certains usages de l'eau sur le territoire des communes alimentées par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Marche-Boischaux.

Arrêté N°DDT-2022-443

Appliquant une limitation provisoire de certains usages de l'eau sur le territoire des communes alimentées par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Marche-Boischaut

Le préfet du Cher
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.211-1 à L.211-5, L.214-18, R.211-66 à R.211-70 et R.214-44 ;

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne adopté par le comité de bassin le 3 mars 2022 et approuvé par la préfète coordinatrice de bassin le 18 mars 2022 ;

Vu le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Cher amont, approuvé par l'arrêté inter-préfectoral du 20 octobre 2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-0360 du 11 avril 2022 définissant le cadre des mesures coordonnées de restriction provisoire des prélèvements et des usages de l'eau destinées à faire face à une menace de sécheresse dans le département du Cher ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-1644 du 13 décembre 2022 de prescriptions complémentaires autorisant le conseil départemental du Cher à réduire de manière dérogatoire le débit réservé du barrage de Sidiailles pris en application de l'article R.214-44 du code de l'environnement ;

Considérant que le syndicat alimentation en eau potable Marche Boischaut produit à partir de la retenue du barrage de Sidiailles l'eau destinée à la consommation humaine distribuée à une population d'environ 16 000 personnes sur les communes d'Arcomps, Ardenais, Beddes, La Celette, Chambon, Chateameillant, le Chatelet, Chavannes, Crezancay-Sur-Cher, Culan, Epineuil-Le-Fleuriel, Faverdines, Ids-Saint-Roch, Ineuil, Loye-Sur-Arnon, Maisonnais, Marçais, Montlouis, Morlac, Nozieres, Orcenais, La Perche, Préveranges, Reigny, Rezay, Saint-Christophe-Le-Chaudry, Saint-Jeanvrin, Saint-Loup-des-Chaumes, Saint-Maur, Saint-Pierre-Les-Bois, Saint-Priest-La-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Symphorien, Saint-Vitte, Saulzais-Le-Potier, Sidiailles, Touchay, Uzay-Le-Venon, Vallenay, et Vesdun;

Considérant l'impact prolongé de la sécheresse sur le remplissage du plan d'eau de Sidiailles ;

Considérant que la baisse régulière et rapide du niveau du plan d'eau du barrage de Sidiailles menace les capacités d'approvisionnement en eau potable et a conduit à réduire la restitution d'eau au cours d'eau l'Arnon,;

Considérant que, dans ces conditions, il convient de mettre en œuvre des mesures de limitation provisoire des usages de l'eau pour diminuer le prélèvement dans le plan d'eau pour la production d'eau destinée à la consommation humaine afin de ralentir la baisse du niveau du plan d'eau ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires

ARRÊTE :

Article 1 – MESURES MISES EN PLACE POUR LES COMMUNES CONCERNÉES

Sur le territoire des communes listées à l'annexe 1 du présent arrêté, les usages de l'eau listés dans le tableau ci-dessous, lorsqu'ils sont réalisés à partir du réseau public de distribution d'eau potable, sont réglementés.

Les mesures de restriction s'appliquent aux usagers concernés (P = particuliers et associations, E = entreprises, y compris exploitations agricoles, C = collectivités publiques).

Pour l'utilisation d'eau pour les usages qui ne sont pas réglementés dans le tableau ci-dessous, il est vivement recommandé de mettre en œuvre toutes les actions d'économie d'eau possibles dans le but de soulager les prélèvements pour l'eau potable réalisés dans le plan d'eau de Sidiailles.

| USAGERS | | | USAGES | | MESURES DE RESTRICTION |
|---------|---|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P | E | C | | | |
| X | X | X | Lavage de véhicules | | Interdit sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou une obligation technique (exemple: bétonnières) et pour les besoins liés à la sécurité publique. Le gestionnaire de la station a l'obligation d'indiquer par affichage ces interdictions aux usagers. |
| X | X | X | Nettoyage des façades, voiries, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées | | Voiries, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées : Limité au strict nécessaire pour assurer l'hygiène, la sécurité et la salubrité publique Façades, toitures : interdit |
| X | X | X | Alimentation des fontaines d'ornement, bassins d'ornement, jeux d'eau,... | En circuit ouvert | interdit |
| | | | | En circuit fermé | |
| | X | | Utilisation d'eau dans le cadre de l'activité des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) | | Respect des dispositions spécifiques relatives à la gestion de la ressource en eau prévues dans leurs autorisations administratives et relatives à la situation de crise. Les usages liés aux process sont limités au strict nécessaire. Les opérations exceptionnelles consommatrices d'eau et génératrices d'eaux polluées sont reportées sauf impératif sanitaire ou lié à la sécurité publique. Respect des mesures générales en ce qui concerne les usages hors process. |
| | X | | Utilisation d'eau dans le cadre des activités industrielles (hors ICPE), commerciales, artisanales et de services | | Les usages liés aux process sont limités au strict nécessaire. Respect des mesures générales en ce qui concerne les usages hors process. |
| | | X | Production d'eau potable | | Report des opérations d'exploitation des réseaux d'eau potable sauf nécessité de salubrité ou sécurité publique. Envoi au service de police de l'eau des bilans de production/consommation. |
| X | X | X | Alimentation des bassins d'agrément, plans d'eau et étangs | | Interdite |

Article 2 – CHAMPS D'APPLICATION

Les dispositions du présent arrêté sont applicables, pour tous les usages listés à l'article précédent dès lors qu'ils sont pratiqués à partir du réseau public de distribution d'eau potable.

Article 3 – DÉROGATIONS

Sur demande dûment motivée adressée au service police de l'eau, des dérogations exceptionnelles aux dispositions du présent arrêté peuvent être accordées par le préfet sur la base d'enjeux économiques, de la rareté, de circonstances particulières ou de considérations techniques. La demande de dérogation doit en outre évaluer les solutions alternatives.

Article 4 – POURSUITES PÉNALES ET SANCTIONS

En vue de rechercher et constater les infractions, les fonctionnaires des services chargés de la police de l'eau ainsi que les services de Gendarmerie et de Police ont accès aux locaux, installations et lieux où sont réalisées les opérations à l'origine des infractions, dans les limites fixées par les articles L. 172-4 et L. 172-5 du Code de l'Environnement sus-visé.

Est passible d'une peine de six mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende, en application de l'article L. 173-4 du Code de l'Environnement, le fait de faire obstacle aux fonctions exercées par les fonctionnaires et agents habilités à exercer des missions de contrôle administratif ou de recherche et de constatation des infractions.

Conformément à l'article R. 216-9 du Code de l'environnement, tout contrevenant aux mesures du présent arrêté encourt une peine d'amende prévue pour les contraventions de 5^e classe, éventuellement cumulative, à chaque fois qu'une infraction a été constatée.

Par ailleurs, le non-respect du débit à réserver aux milieux aquatiques définis par l'article L. 216-7 du Code de l'Environnement est réprimé d'une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 euros.

Cette sanction pourra être accompagnée d'une mise en demeure de respecter le présent arrêté en application de l'article L. 216-1 du Code de l'Environnement.

Article 5 – DURÉE DE VALIDITÉ

Les dispositions du présent arrêté sont valables à compter de sa date de publication.

Il pourra y être mis fin dès lors que l'approvisionnement en eau potable des communes concernées ne sera plus menacé.

Article 6 – AFFICHAGE

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, sur son site internet, et sera adressé aux mairies des communes listées à l'annexe 1 pour affichage en mairie dès réception et pour toute la période d'application.

Article 7 – EXECUTION

Le secrétaire général de la préfecture, la sous-préfète de Saint-Amand-Montrond, le directeur départemental des territoires du Cher, les maires des communes concernées, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité, le président du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Marche-Boischaut, la société SAUR et les agents visés à l'article L. 216-3 du code de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bourges, le 16 décembre 2022
Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires

Signé

Eric Daluz

voies et délais de recours

Dans un délai de deux mois à compter, soit de la notification, soit de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé à monsieur le préfet du Cher ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas et conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif d'Orléans (45). Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

**ANNEXE 1
LISTE DES COMMUNES**

| | |
|----------------------|---------------------------------|
| ARCOMPS | LA PERCHE |
| ARDENNAIS | PREVERANGES |
| BEDDES | REIGNY |
| LA CELETTE | REZAY |
| CHAMBON | |
| CHATEAUMEILLANT | SAINT-CHRISTOPHE-LE- CHAUDRY |
| LE CHATELET | SAINT-JEANVRIN |
| CHAVANNES | SAINT-LOUP-DES-CHAUMES |
| CREZANCAY-SUR-CHER | SAINT-MAUR |
| CULAN | SAINT-PIERRE-LES-BOIS |
| EPINEUIL-LE-FLEURIEL | SAINT-PRIEST-LA-MARCHE |
| FAVERDINES | SAINT-SATURNIN |
| IDS-SAINT-ROCH | SAINT-SYMPHORIEN |
| INEUIL | SAINT-VITTE |
| LOYE-SUR-ARNON | SAULZAIS-LE-POTIER |
| MAISONNAIS | SIDIAILLES |
| MARCAIS | TOUCHAY |
| MONTLOUIS | UZAY-LE-VENON |
| MORLAC | VALLENAY |
| NOZIERES | |
| ORCENNAIS | VESDUN |

Préfecture du Cher

18-2022-12-08-00007

AP 2022-1605 du 8 décembre 2022 portant
dissolution du Syndicat Mixte du Parc des
Grivelles de Sancoins



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des collectivités locales et de la coordination interministérielle

ARRETE N° 2022-1605

portant dissolution du syndicat mixte du Parc des Grivelles
Année 2022

Le préfet du Cher
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 5211-25-1, L. 5211-26 et L. 5721-7;

Vu le décret du 29 juillet 2022 portant nomination de M. Maurice BARATE en tant que préfet du Cher ;

Vu l'arrêté ministériel du 19 novembre 1973 portant création du syndicat mixte du Parc des Grivelles ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-01042 du 25 août 2022 accordant délégation de signature à Mme sophie CHAUVEAU, sous-préfète de Saint-Amand-Montrond ;

Vu la délibération du 20 janvier 2021 du syndicat mixte du Parc des Grivelles donnant son accord de principe relatif à sa dissolution ;

Vu la délibération de la commune de Sancoins du 1^{er} juillet 2021 et les courriers des présidents de la chambre de commerce et d'industrie et de la chambre d'agriculture, respectivement datés des 7 et 8 juillet 2021, donnant leur accord de principe à la dissolution du syndicat mixte du Parc des Grivelles ;

Vu la délibération du syndicat mixte du Parc des Grivelles du 12 octobre 2021 décidant, en vue de sa dissolution, d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2021 à la commune de Sancoins ;

Vu les délibérations concordantes des membres du syndicat approuvant, dans le cadre de sa dissolution, l'affectation dans sa totalité du résultat de l'exercice 2021 à la commune de Sancoins :

- commune de Sancoins, le 4 novembre 2021 ;
- chambre d'agriculture du Cher, le 6 décembre 2021 ;
- chambre de commerce et d'industrie, le 7 décembre 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-1529 du 22 décembre 2021 portant cessation d'activité du syndicat mixte du Parc des Grivelles à compter du 31 décembre 2021 ;

Vu les délibérations du syndicat mixte du Parc des Grivelles du 21 octobre 2022 portant approbation du compte de gestion et du compte administratif dudit syndicat au titre de l'exercice 2021 ;

CONSIDERANT que toutes les conditions sont réunies pour dissoudre le syndicat conformément aux dispositions III de l'article L. 5211-26 du CGCT ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1er - Le syndicat mixte du Parc des Grivelles est dissout.

Article 2 : L'affectation du résultat de l'exercice 2021 se fera conformément aux délibérations concordantes des membres.

Article 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- soit d'un recours gracieux adressé à M. le préfet du Cher – place Marcel Plaisant – CS 60022 – 18020 Bourges cedex.

- soit d'un recours hiérarchique adressé à M. le ministre de l'intérieur et des Outre-mer – place Beauvau - 75008 Paris cedex 08.

L'absence de réponse de l'administration pendant deux mois fait naître une décision implicite de rejet.

- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif – 28, rue de la Bretonnerie – 45057 Orléans cedex 01. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique télérecours accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Après un recours administratif, le recours contentieux devra intervenir dans les deux mois suivant la décision explicite ou implicite de l'administration.

Article 3 - Le secrétaire général de la préfecture, la sous-préfète de Saint-Amand-Montrond, la présidente du syndicat mixte du Parc des Grivelles, le maire de Sancoins, les présidents de la chambre d'agriculture du Cher et de la chambre de commerce et d'industrie du Cher, le directeur départemental des finances publiques par intérim, le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département du Cher.

Bourges, le 8 décembre 2022

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète de Saint-Amand-Montrond

signé : Sophie CHAUVEAU

Préfecture du Cher

18-2022-12-14-00001

Arrêté n°2022-1648 portant interdiction temporaire d un rassemblement festif à caractère musical (teknival, free party, rave-party) dans le département du Cher

Arrêté n°2022-1648
portant interdiction temporaire d'un rassemblement festif
à caractère musical (teknival, free party, rave-party) dans le département du Cher

Le préfet du Cher
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2215-1 ;
- Vu** le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L.211-5 à L.211-8, L.211-15, R.211-2 à R.211-9, et R.211-27 à R.211-30 ;
- Vu** le code pénal ;
- Vu** le code de la santé publique et le code de l'action sociale et des familles ;
- Vu** la loi n°2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme ;
- Vu** la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de sortie de crise sanitaire ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;
- Vu** le décret du Président de la République du 29 juillet 2022 portant nomination de M. Maurice BARATE en qualité de préfet du Cher ;
- Vu** l'arrêté n° 2022-1598 du 7 décembre 2022 accordant délégation de signature à Mme Agnès BONJEAN, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet et chef de projet sécurité routière dans le département du Cher ;
- Considérant** que, selon les éléments d'information recueillis, un ou plusieurs rassemblements festifs à caractère musical pouvant regrouper plusieurs milliers de participants sont susceptibles de se dérouler entre le vendredi 16 décembre et le lundi 19 décembre 2022 inclus dans le département du Cher ;
- Considérant** qu'en application des dispositions de l'article L.211-5 du code de la sécurité intérieure, les rassemblements festifs à caractère musical sont soumis à l'obligation de déclaration préalable auprès du préfet de département ;
- Considérant** qu'aucune déclaration préalable n'a été déposée auprès du préfet du Cher, précisant le nombre potentiel de participants, ainsi que les mesures envisagées par l'organisateur pour garantir la sécurité, la salubrité, l'hygiène et la tranquillité publiques, alors même qu'il en a l'obligation dans le délai d'un mois avant la date prévue de la manifestation ;
- Considérant** les récents rassemblements non déclarés sur le département du Cher, en octobre 2021 à Sainte-Montaine, en avril 2022 à Apremont-sur-Allier, en novembre 2022 à Arpheuilles et sur les départements limitrophes ;
- Considérant** la nécessité de prévenir le risque élevé de troubles à l'ordre public ; que le nombre de personnes attendues dans ce type de rassemblements est élevé ; que les moyens appropriés en matière de lutte contre l'incendie et de secours aux personnes, ainsi qu'en matière de sécurité sanitaire et

routière ne peuvent être réunis ; que, dans ces conditions, lesdits rassemblements comportent des risques sérieux de troubles à l'ordre public ;

Considérant que, dans ces circonstances, la nature et les conditions d'organisation de ces rassemblements sont de nature à provoquer des troubles à l'ordre et à la tranquillité publics et présentent des risques pour les participants et les tiers ;

Considérant, en outre, l'urgence à prévenir les risques d'atteinte à l'ordre et à la tranquillité publics et les pouvoirs de police administrative générale que le préfet tient des dispositions de l'article L.2215-1 susvisé du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que les fortes fréquentations des rassemblements dans l'espace public et dans les lieux ouverts au public ne permettent pas le respect de la distanciation sociale prévue par le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 modifié et favorisent la propagation du virus de la covid 19 ;

Considérant que le virus peut se transmettre par gouttelettes respiratoires, par contacts et par voie aéroportée dans les espaces de contacts rapprochés, lors d'activités festives et récréatives, pendant lesquelles la proximité physique, l'échange de nourriture et le non-port du masque sont fréquents ;

Considérant que l'intérêt de la santé publique justifie de prendre des mesures proportionnées aux risques encourus et appropriées aux circonstances afin de prévenir et limiter les conséquences et les menaces possibles sur la santé de la population ;

Sur proposition de madame la sous-préfète, directrice de cabinet,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La tenue des rassemblements festifs à caractère musical répondant à l'ensemble des caractéristiques énoncées à l'article R.211-2 du code de la sécurité intérieure, autres que ceux légalement déclarés ou autorisés, est interdite sur l'ensemble du territoire du département du Cher, **entre le vendredi 16 décembre 2022 à 12 heures et le lundi 19 décembre 2022 inclus à 8 heures.**

Article 2 : Toute infraction au présent arrêté est passible de sanctions prévues par l'article R.211-27 du code de la sécurité intérieure et peut donner lieu à la saisie du matériel en vue de sa confiscation par le tribunal.

Article 3 : Mme la sous-préfète, directrice de cabinet, Mmes les sous-préfètes de Vierzon et Saint-Amand-Montrond, M. le commandant du groupement de gendarmerie départemental, M. le directeur départemental de la sécurité publique, sont chargés, chacun en ce que le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture.

Bourges, le 14 décembre 2022
Le préfet
Pour le préfet et par délégation
la sous-préfète, directrice de cabinet
Signé: Agnès BONJEAN

Dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication du présent acte, les recours suivants peuvent être introduits, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative et du livre IV du code des relations entre le public et l'administration :

- un recours gracieux, adressé à : M. Préfet du département du Cher – Place Marcel Plaisant 18000 BOURGES ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s).

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif – 28, rue de la Bretonnerie 45 057 Orléans cédex 1

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site internet www.telerecours.fr

Préfecture du Cher

18-2022-12-14-00002

Arrêté n°2022-1649 portant interdiction de circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes de PTAC et véhicules utilitaires transportant du matériel de sons à destination d'un rassemblement festif à caractère musical (teknival, freeparty, rave party) non autorisé dans le département du Cher

Arrêté n°2022-1649

portant interdiction de circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes de PTAC et véhicules utilitaires transportant du matériel de sons à destination d'un rassemblement festif à caractère musical (teknival, freeparty, rave party) non autorisé dans le département du Cher

Le préfet du Cher
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2215-1 ;

Vu la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de sortie de crise sanitaire ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2022 portant nomination de Maurice BARATE en qualité de préfet du Cher ;

Vu l'arrêté n° 2022-1598 du 7 décembre 2022 accordant délégation de signature à Mme Agnès BONJEAN, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet et chef de projet sécurité routière dans le département du Cher ;

Vu l'arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-1648 du 14 décembre 2022 portant interdiction temporaire d'un rassemblement festif à caractère musical (teknival, free-party, rave-party) dans le département du Cher ;

Considérant que, selon les éléments d'information recueillis, un rassemblement festif à caractère musical pouvant regrouper plusieurs centaines de participants est susceptible de se dérouler entre le vendredi 16 décembre et le lundi 19 décembre 2022 inclus dans le département du Cher ;

Considérant qu'aucune déclaration préalable n'a été déposée auprès du préfet du Cher, précisant le nombre potentiel de participants, ainsi que les mesures envisagées par l'organisateur pour garantir la sécurité, la salubrité, l'hygiène et la tranquillité publiques, alors même qu'il en a l'obligation dans le délai d'un mois avant la date prévue de la manifestation ;

Considérant que les forces de sécurité ainsi que les moyens de secours ne pourront faire face en termes de moyens, à une telle manifestation, susceptible de s'installer sans autorisation préalable en divers points du département ;

Considérant que ce rassemblement fait l'objet d'un arrêté préfectoral de ce jour portant interdiction temporaire d'un rassemblement festif à caractère musical (teknival, rave-party) dans le département du Cher ;

Sur proposition de madame la sous-préfète, directrice de cabinet,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La circulation des poids-lourds de plus de 3,5 tonnes de PTAC et véhicules utilitaires est interdite sur l'ensemble des réseaux routiers (réseau routier national et secondaire) du département du Cher pour les véhicules transportant du matériel susceptible d'être utilisé pour une manifestation non autorisée notamment sonorisation, sound system, amplificateurs, groupes électrogènes d'une puissance supérieure à 10 KVA et de poids supérieur à 100 kg, et cela à compter du **vendredi 16 décembre 2022 à 12 heures jusqu'au lundi 19 décembre 2022 inclus à 8 heures.**

Article 2 : Toute infraction au présent arrêté est passible de sanctions prévues par l'article R.211-27 du code de la sécurité intérieure et peut donner lieu à la saisie du matériel en vue de sa confiscation par le tribunal.

Article 3 : Mme la sous-préfète, directrice de cabinet, Mmes les sous-préfètes de Vierzon et Saint-Amand-Montrond, M. le commandant du groupement de gendarmerie départemental, M. le directeur départemental de la sécurité publique, sont chargés, chacun en ce que le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture.

Bourges, le 14 décembre 2022

Le préfet
Pour le préfet et par délégation
la sous-préfète, directrice de cabinet
Signé: Agnès BONJEAN

Dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication du présent acte, les recours suivants peuvent être introduits, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative et du livre IV du code des relations entre le public et l'administration :

- un recours gracieux, adressé à : M. Préfet du département du Cher – Place Marcel Plaisant 18000 BOURGES ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s).

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif – 28, rue de la Bretonnerie 45 057 Orléans cédex 1

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site internet,

www.telerecours.fr

Préfecture du Cher

18-2022-12-12-00002

2022-12-01 AP internet des commissaires
enquêteurs

**Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
pour le département du Cher
Année 2023**

La commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour le département du Cher,

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le décret du 29 juillet 2022 du président de la république portant nomination de M. Maurice BARATE, préfet du Cher ;

Vu le décret n° 2011-1236 du 4 octobre 2011 modifiant les dispositions de la partie réglementaire du code de l'environnement relatives à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-1529 du 16 novembre 2022 portant modification de la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Considérant les délibérations de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur en date du 1^{er} décembre 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu de publier la liste au recueil de la préfecture du Cher où seuls les nom et qualité des inscrits sont mentionnés, conformément à l'article D 123-38 du code de l'environnement ;

DÉCIDE

Article 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du département du Cher, au titre de l'année 2023 les personnes désignées ci-après :

- M. Olivier ALLEZARD, avocat honoraire en retraite
- M. Bernard ANDRÉ, agriculteur retraité
- M. Patrick ANDRÉ, fonctionnaire territorial de services techniques à la retraite
- M. Eugène BONNAL, officier supérieur de l'armée de l'air en retraite
- Mme Marie-Reine BRETON, officier supérieur du corps technique et administratif de la gendarmerie en retraite
- M. Joseph CROS, ingénieur militaire en retraite
- M. Bernard DUCATEAU, officier général de l'armée de l'air en retraite

- M. Jean-Baptiste GAILLIEGUE, ancien cadre administratif
- M. Jean-Louis HAYN, retraité du secteur bancaire, expert foncier et agricole
- M. Claude MARTIN, retraité en 2023 du secteur industriel de la défense
- Mme Anita MAZÉ, professeure retraitée du ministère de l’agriculture
- M. Didier RAFFAULT, ancien directeur retraité du secteur industriel
- M. Pascal RIBEAUX, retraité du secteur de la défense
- M. Yves VINZENT, retraité du secteur industriel de la défense

Article 2 : La présente décision sera notifiée aux intéressés, aux sous-préfètes d’arrondissements, aux maires du Cher et aux services de l’Etat concernés. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher.

Bourges, le 12 décembre 2022

La Présidente,

signé

Anne LEFEBVRE-SOPPELSA

Préfecture du Cher

18-2022-12-16-00001

Arrêté n°2022-1652 du 16 décembre 2022
portant délégation de signature à Mme Christine
DIACON directrice régionale des affaires
culturelles de la région Centre-Val de Loire .odt

ARRETÉ n°2022-1652
portant délégation de signature à Mme Christine DIACON
directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire

Le préfet du Cher
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment le second alinéa de son article L 221-2 ;

Vu le code du patrimoine ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2010-633 du 8 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles ;

Vu le décret du 29 juillet 2022 portant nomination de M. Maurice BARATE en tant que préfet du Cher à compter du 23 août 2022 ;

Vu l'arrêté ministériel du 14 novembre 2022 portant nomination de Mme Christine DIACON en tant que directrice régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire ;

Vu l'ensemble des codes et textes régissant les matières dans lesquelles est appelé à s'exercer le pouvoir de signature conféré à Mme Christine DIACON, directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1er : Délégation est donnée, pour le département du Cher, à Mme Christine DIACON, directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, à l'effet de signer, au nom du préfet, et dans le cadre des missions dévolues à son service, les actes ci-après énumérés, y compris ceux pris suite à un recours gracieux :

1°) les décisions des autorisations prises en application de l'article L.621-32 du code du patrimoine lorsqu'elles ne concernent pas des travaux pour lesquels le permis de construire, le permis de démolir, le permis d'aménager ou la déclaration préalable est nécessaire

2°) les décisions d'autorisations spéciales de travaux, en application des articles L.341-10 et R.341-10 du code de l'environnement .

Une copie des autorisations mentionnées aux 1° et 2° ci-dessus sera transmise à la préfecture.

Article 2 : Sont exclus de la délégation de signature :

- les correspondances adressées aux ministres, aux parlementaires, au président et aux membres du conseil régional, au président et aux membres du conseil départemental, au président et aux membres de la communauté d'agglomération et au maire de la ville chef-lieu de département, à l'exception de celles expressément visées dans le présent arrêté,
- les mémoires produits devant les juridictions de l'ordre administratif.

Article 3 : En sa qualité de directrice régionale des affaires culturelles, Mme Christine DIACON peut, dans les conditions prévues par le III de l'article 44 du décret du 29 avril 2004 modifié par l'article 27 du décret du 16 février 2010 susvisé, donner délégation aux agents placés sous son autorité pour signer les actes relatifs aux attributions et compétences citées à l'article 1er du présent arrêté.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice régionale des affaires culturelles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher.

Fait à Bourges, le 16 décembre 2022

Le préfet

signé

Maurice BARATE

Voies et délais de recours

Dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative et du livre IV du code des relations entre le public et l'administration :

- un **recours gracieux**, adressé à M. le préfet du Cher – Place Marcel Plaisant – 18020 Bourges cedex ;
- un **recours hiérarchique**, adressé au(x) ministre(s) concerné(s).

Dans ces deux cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un **recours contentieux**, en saisissant le tribunal administratif d'Orléans – 28 rue de la Bretonnerie – 45057 Orléans cedex 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique « **Télérecours** » accessible par le site internet : www.telerecours.fr.